

COMMUNICATION FINANCIÈRE

PAGE 2	Communiqué : Résultats au 30 juin 2026
PAGE 3	Communication financière :
	Présentation et gouvernance du Groupe BMCI
PAGE 5	Résumé des principes et normes comptables IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI au 30 juin 2026
PAGE 12	États financiers consolidés IAS/IFRS au 30 juin 2026
PAGE 17	Communication financière : Comptes sociaux
PAGE 18	Note de présentation des règles et principes comptables au 30 juin 2026
PAGE 27	Extrait des États financiers consolidés BNP Paribas au 30 juin 2026

ÉTATS AU 30 JUIN 2026



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change



**AU PREMIER SEMESTRE 2026, LES INDICATEURS DE RÉSULTATS DE LA BMCI
SONT EN AMÉLIORATION PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2025.
ILS SONT PORTÉS PAR LA POURSUITE DE LA DYNAMIQUE COMMERCIALE,
LA MAÎTRISE DES FRAIS DE GESTION ET DU COÛT DU RISQUE.**

BONNES PERFORMANCES FINANCIÈRES

- ▶ Structure financière solide avec des ratios au-dessus de la limite réglementaire.
 - un ratio de solvabilité (*) consolidé de **14,1%** et social de **16,1%**.
 - un ratio de liquidité consolidé de **118%** et social de **147%**.
- ▶ Poursuite de la croissance de l'activité avec une nouvelle production cumulée reflétant une bonne dynamique commerciale malgré une baisse ponctuelle sur les engagements par signature.
- ▶ Bonne performance sur les déblocages des crédits amortissables au 30 juin 2026 avec une croissance de **+14%** par rapport au S1 2025 pour atteindre **5,35 milliards MAD**.
- ▶ Légère hausse des crédits à la clientèle consolidés de **+0,9%** expliquée principalement par l'amélioration des crédits de trésorerie.
- ▶ Bonne tenue des ressources à vue contribuant ainsi à une hausse des dépôts de la clientèle de **+2,2%**. En effet, les dépôts affichent une évolution de **+1,12 milliard MAD** par rapport à décembre 2025. Les ressources non rémunérées représentent **82%** à fin juin 2026.

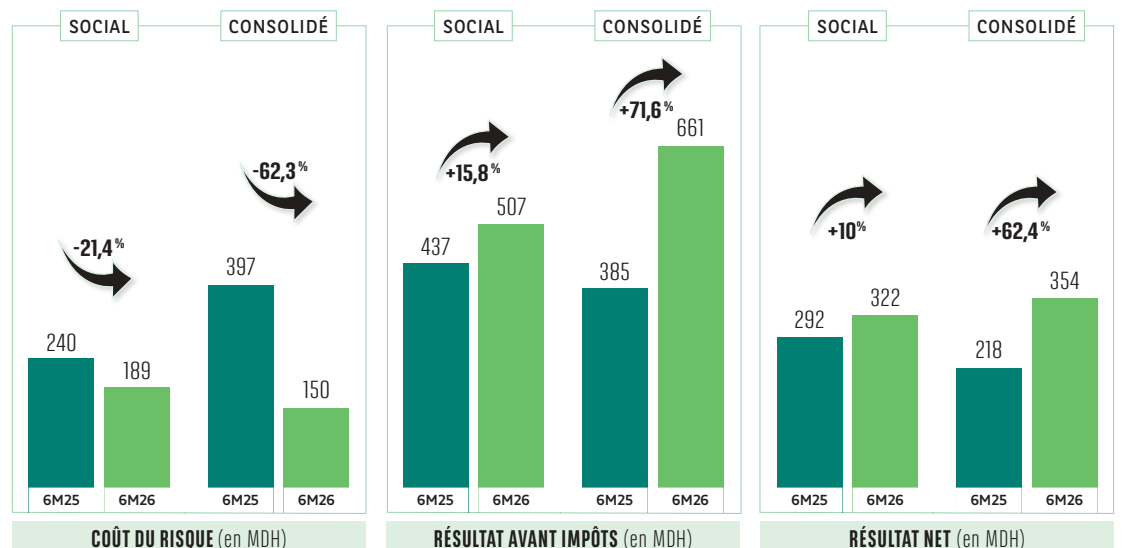
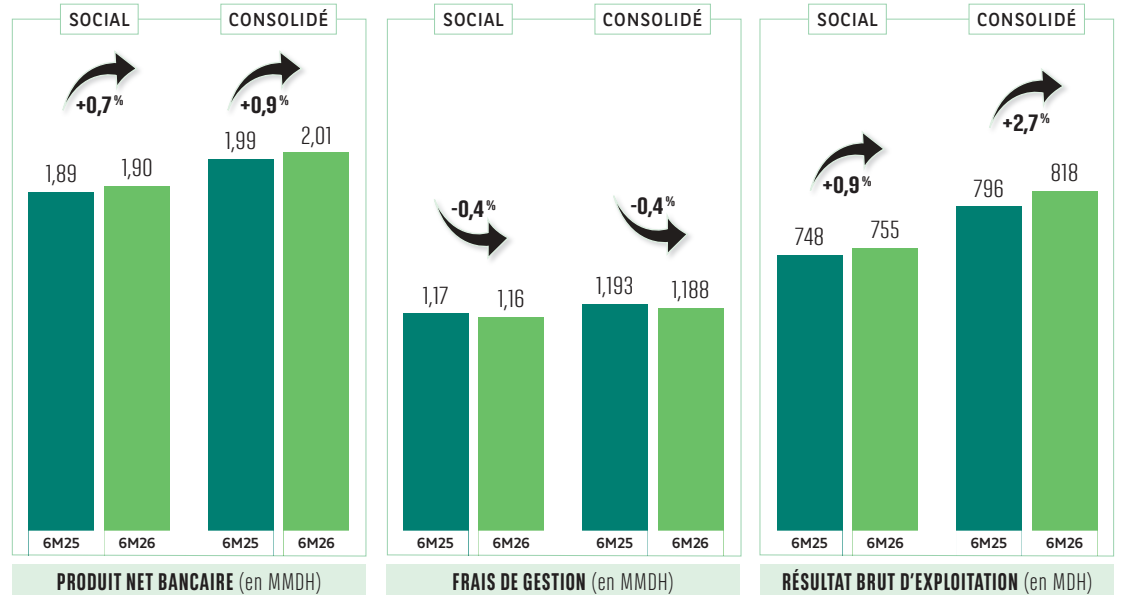
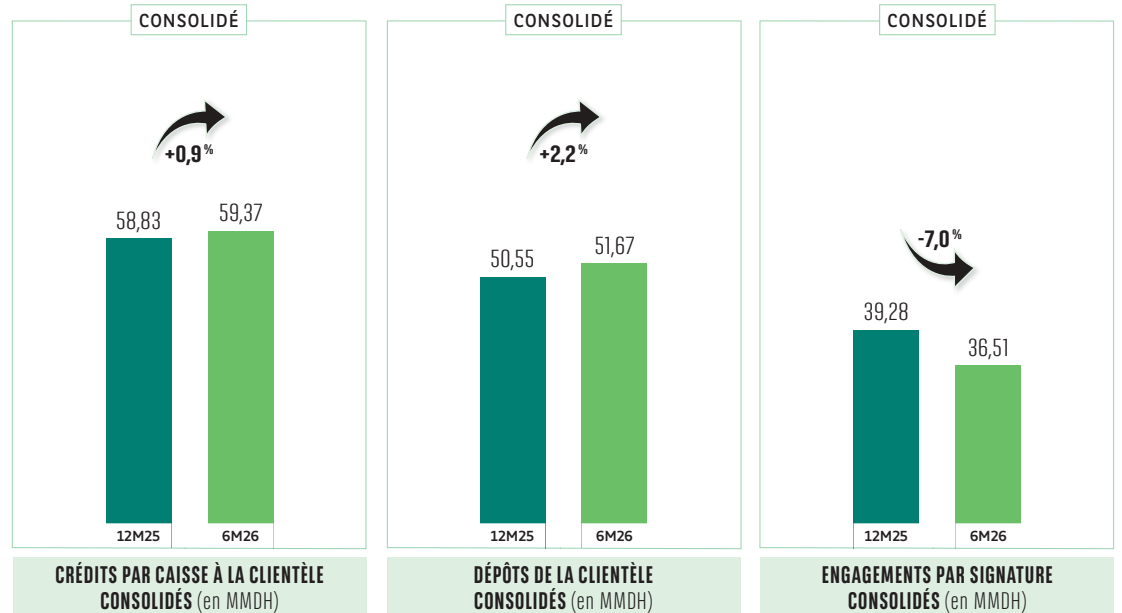
(*) ratio de solvabilité provisoire au 30 juin 2026

**LE RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ EN AUGMENTATION
DE 62% PORTÉ PAR :**

- ▶ L'amélioration de la marge nette d'intérêt de **+3,4%** (**+45,8 MMAD**) suite principalement à l'optimisation des ressources et charges y afférentes.
- ▶ Baisse des marges sur commissions de **-2,2%** (**-6,4 MMAD**) principalement sur l'activité conseil & assistance.
- ▶ Le résultat des activités de marché est en progression sur les activités de change et en baisse sur les activités de taux, impacté par les évolutions des taux sur le marché. Il enregistre une baisse de **-1,9%** (**-6,7 MMAD**).
- ▶ Le coefficient d'exploitation a atteint **59,2%** à fin juin 2026 contre **60,0%** en juin 2025 soit une amélioration de **80 pbs**.

**POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES PRUDENTE
ET PROACTIVE DE LA BANQUE**

- ▶ Le coût du risque consolidé ressort en baisse de **-62,3%**, le coût du risque social enregistre, quant à lui, une baisse de **-21,4%** par rapport au S1 2025, corrélée à la bonne dynamique des reprises et des récupérations. Le taux de couverture en social s'établit ainsi à **82,8%** à fin juin 2026 (vs. **80,6%** à fin juin 2025).
- ▶ Le résultat net consolidé enregistre une hausse de **+62,4%**.
- ▶ Le résultat net social enregistre une hausse de **+10%** portée par la maîtrise des frais de gestion ainsi que la baisse du coût du risque.



L'agence internationale de rating Fitch a donné, en juin 2026, les ratings suivants à la BMCI, traduisant ainsi sa solidité financière.
Ces notes sont parmi les meilleures obtenues à l'échelle nationale.

Note à long terme : **AA+ (mar)** • Perspective d'évolution de la note à long terme : **Négative** • Note à court terme : **F1+**

Présentation et gouvernance du Groupe BMCI



LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus.

Sur le plan de la gouvernance, l'Assemblée Générale réunie le 23 juin 2026 a donné quitus entier et sans réserve aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance ainsi qu'aux Commissaires aux Comptes, les cabinets BDO et FIDAROC GRANT THORNTON, au titre de l'accomplissement de leurs mandats respectifs pour l'exercice clos au 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale a, par ailleurs, renouvelé les mandats des Commissaires aux Comptes pour trois exercices, 2026, 2027 et 2028, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2028.

S'agissant de la composition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale a pris acte de la démission de Madame Janie LETROT de son mandat de membre indépendant et lui a donné quitus entier, définitif et sans réserve au titre de son mandat. Elle a également pris acte de la démission de Monsieur Philippe DUMEL de son mandat de membre du Conseil de Surveillance et lui a donné quitus entier, définitif et sans réserve au titre de son mandat.

En outre, l'Assemblée Générale a ratifié la cooptation de Madame Bénédicte MONNERON, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Philippe DUMEL, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2026.

En matière de fonctionnement, le Conseil de Surveillance a mené un exercice d'auto-évaluation qui a permis d'apprécier son fonctionnement et celui de ses comités spécialisés.

Au 30 juin 2026, le Conseil de Surveillance est composé de 12 membres, dont quatre membres indépendants, comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Jaouad HAMRI	Président du Conseil de Surveillance Membre indépendant	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. François BENAROYA	Vice-Président - Responsable Territoire Europe-Méditerranée au sein de BNP Paribas	22-févr-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Soumaya TAZI	Membre indépendant Présidente du Comité d'Audit	08-mars-23	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Dounia TAARJI	Membre indépendant Présidente du Comité des Risques	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Yves MARTRENCAR	Membre Président du CNRG	28-mai-15	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
AXA Assurance Maroc, représentée par M. Gilles FROMAGEOT depuis le 19 mars 2025	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
BNP Paribas IRB Participations, représentée par M. Seyf ISMAIL depuis le 28 juin 2024	Membre	26-mai-06	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Wafa BELMAACHI	Membre indépendant	01-fév-25	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Abdelmajid FASSI-FIHRI	Membre	28-juin-24	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Gilbert COULOMBEL	Membre	16-déc-22	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
M. Christian DE CHAISEMARTIN	Membre	21-juin-18	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026
Mme Bénédicte MONNERON	Membre	12-mars-26	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026

Le Conseil de Surveillance s'appuie sur **trois comités spécialisés** : Constitués en son sein, ces comités émettent des avis et recommandations pour faciliter son fonctionnement.



TROIS COMITÉS RATTACHÉS AU CONSEIL DE SURVEILLANCE

COMITÉ D'AUDIT

COMITÉ DES RISQUES

COMITÉ DES NOMINATIONS, DES RÉMUNÉRATIONS ET DE GOUVERNANCE



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Principes et normes comptables
IAS/IFRS appliqués par le Groupe BMCI



NORMES COMPTABLES APPLICABLES

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1^{er} janvier 2008 avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 30 juin 2026.

Les États financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base de :

- La juste valeur pour les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres, les actifs financiers à la juste valeur par résultat et les instruments dérivés.
- Le coût historique pour les autres actifs financiers et les autres actifs et passifs non financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS & PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION, NORMES APPLIQUÉES PAR LE GROUPE ET REGROUPEMENT D'ENTREPRISE

Principales nouvelles normes publiées et non encore applicables

La norme IFRS17 « Contrats d'assurance », publiée en mai 2017, remplace la norme IFRS4 « Contrats d'assurance ». Elle est entrée en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

La dite norme n'est pas applicable pour le contexte de la BMCI.

La norme IFRS 18, remplaçant l'IAS 1, sera applicable au 1^{er} janvier 2027

Note relative au changement de méthode comptable :

Aucun changement de méthode comptable de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

CONVERSION DES OPÉRATIONS EN DEVISES

Le mode de la comptabilisation et d'évaluation du risque de change inhérent aux actifs et aux passifs relatifs aux opérations en devises faites par le Groupe dépend du caractère monétaire ou non monétaire de ces actifs et de ces passifs.

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

Actifs non monétaires libellés en devises

Les actifs non monétaires peuvent être comptabilisés au coût historique ou à la valeur de marché. Les actifs non monétaires libellés en devises sont dans le premier cas évalués au cours de change du jour de la transaction, c'est-à-dire la date de comptabilisation initiale de l'actif non monétaire. Dans le second cas, ils sont évalués au cours de change prévalant à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux actifs non monétaires libellés en devises et comptabilisés à la valeur de marché (instruments de capitaux propres) sont constatés en résultat lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Instruments financiers à la valeur de marché par résultat » et en capitaux propres lorsque l'actif est classé dans la rubrique « Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres ».

Périmètre de consolidation : Notions de contrôle et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

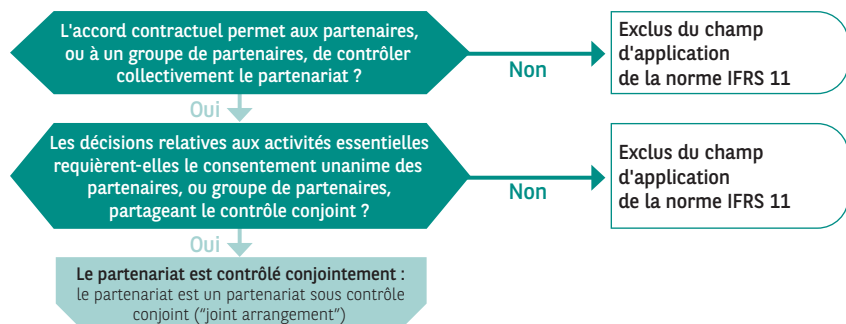
➤ Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif (IFRS 10) d'une filiale lorsqu'il est en mesure de :

- Détenir le pouvoir sur l'entité,
- Exposer ou avoir des droits sur les rendements variables provenant de son implication dans l'entité,
- Avoir la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à affecter le montant de ses rendements.

➤ Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle d'une part et d'autre part lorsqu'il :

- Est exposé ou a des droits à des rendements variables provenant de son implication dans le partenariat,
- À la capacité d'affecter ses rendements grâce à son pouvoir sur le partenariat.

L'appréciation du contrôle conjoint se résume comme suit :



La norme IFRS 11 définit deux catégories de partenariats :

➤ Les co-entreprises (« joint-ventures »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité possèdent des droits sur l'actif net de celle-ci. Chaque coentrepreneur comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

➤ Les activités conjointes (« joint opérations »), dans lesquelles les partenaires qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur les actifs et des obligations sur les passifs relatifs à celle-ci et comptabilisent les actifs et passifs concernés proportionnellement à leurs droits et obligations vis-à-vis du partenariat.

➤ Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence (IAS 28). Le groupe exerce une influence notable lorsqu'il possède le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

L'existence de l'influence notable de la BMCI peut généralement être mise en évidence par :

- La représentation au conseil d'administration ou à l'organe de direction équivalent de l'entreprise détenue
- La participation au processus d'élaboration des politiques financières et opérationnelles de l'entité
- Des transactions significatives entre la BMCI et l'entreprise détenue
- Un échange de personnels dirigeants
- La fourniture d'informations techniques essentielles.

Le périmètre de consolidation de la BMCI au 30 juin 2026 :

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
BMCI Leasing	Leasing	IG	86, 91%	86, 91%
BMCI Finance*	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
AKAR REAL ESTATE (EX Immobilière Sidi Maârouf)	Société immobilière	IG	100%	100%

* En cours de liquidation

1- INSTRUMENTS FINANCIERS

Classement et évaluation des actifs financiers

Trois catégories d'actifs sont définies dans la norme IFRS 9 (Instruments Financiers) :

Coût amorti (« AC »)

- Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels (critère du modèle de gestion)
- Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
- Comptabilisation :
 - Au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Dépréciations pour risque de crédit (perte attendue) comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par capitaux propres (FVOCI), déclinée en deux sous-catégories

- « FVOCID » pour les instruments de dette
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat
- « FVOCIE » pour les instruments de capitaux propres
 - Détenus aux fins de percevoir des flux de trésorerie contractuels ET pour être vendus (critère du modèle de gestion)
 - Instruments de dette classiques dits « vanille » (critère « SPPI », à savoir uniquement des versements de capital et d'intérêts)
 - Comptabilisation :
 - Intérêts comptabilisés au compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif
 - Plus-values et moins-values latentes résultant des variations de valeur de marché comptabilisées en capitaux propres, à l'exception des pertes de valeur et plus-values/moins-values de change comptabilisées au compte de résultat

Juste valeur par le résultat (FVPL)

➤ Catégorie par défaut : instruments non classés dans d'autres catégories

➤ Comptabilisation :

- Variations de valeur de marché comptabilisées dans le compte de résultat
- Intérêts et dividendes comptabilisés dans le compte de résultat

À l'exception des actifs financiers désignés sur option à la FVPL à la comptabilisation initiale en cas de non-concordance comptable, deux critères sont utilisés pour établir la manière de classer et d'évaluer les actifs financiers :

➤ Le Modèle de Gestion (« Business Model ») suivi par l'entité pour la gestion des actifs financiers :

Le modèle de Gestion doit refléter la manière avec laquelle l'entité gère les actifs financiers en vue de générer des cash-flows.

Trois modèles de Gestion possibles :

- **Held To Collect contractual cash flows (HTC)** la collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « collecte »

- **Held To Collect and Sale (HTC&S)** la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « collecte et vente »

- **Autre (Held For Sale - HFS)** Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « autre/vente »

Le modèle de gestion peut être évalué à partir de différents indicateurs tels que :

- Comment les différentes activités sont gérées (limites définies dans la gestion quotidienne...)
- La cohérence par rapport au reporting interne et la façon dont la performance du modèle de gestion et des actifs financiers qu'il couvre est évaluée et présentée aux principaux dirigeants de l'entité (en fonction des différentes sous-activités/portefeuilles gérés, de la granularité des portefeuilles, de leur interdépendance, etc.)
- Les risques qui influent sur la performance du modèle de gestion et, plus particulièrement, la manière dont ils sont gérés (définition de limites de risque et existence de comités des risques, etc.)
- Le mode de rémunération des managers (par exemple, l'évaluation à la juste valeur de la performance comme base de rémunération).
- Le niveau des ventes passées (indicateur des flux de trésorerie réalisés par le passé) et toute autre information pertinente (telle que les prévisions de ventes futures, etc.)

Les caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

Ce critère s'appuie sur l'existence ou non de modalités contractuelles au niveau de l'instrument donnant lieu à dates spécifiées à des flux de trésorerie qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû (désigné comme le test « SPPI ») (Solely Payments of Principal and Interests).

Les flux de trésorerie contractuels qui sont seulement des remboursements du principal et versements d'intérêts sur le principal restant dû sont cohérents avec ceux d'un contrat de prêt de base, ou « vanille », dans lequel les intérêts représentent la contrepartie de :

- La valeur temps de l'argent et le risque de crédit qui sont typiquement les principales composantes des intérêts,
- D'autres risques (risque de liquidité par exemple) et coûts (frais administratifs par exemple) liés à la détention d'un prêt de base pendant une période de temps donnée,
- Une marge bénéficiaire cohérente avec celle d'un prêt de base.

Si un instrument a des caractéristiques contractuelles qui peuvent accroître la variabilité des flux de trésorerie, il ne peut être comptabilisé en AC ou en FVOCID.

Par défaut, les instruments de capitaux propres et autres titres à revenu variable sont comptabilisés à la juste valeur par le résultat (FVPL). Cependant, les instruments de capitaux propres (actions) peuvent être constatés à la juste valeur par capitaux propres au cas par cas (sans recyclage des profits et pertes constatés en « OCI »).

Dès lors que l'option de désigner un instrument de capitaux propres à la FVOCI est retenue

➤ Seuls les dividendes qui ne représentent pas la récupération d'une partie du coût de l'investissement sont constatés en résultat (cf. encadré ci-dessous).

➤ Les variations de juste valeur de l'instrument sont comptabilisées en OCI.

➤ Les variations de justes valeurs constatées en OCI ne sont pas ultérieurement transférées en résultat (elles peuvent être transférées en profit ou perte cumulé(e) au sein des capitaux propres). Par conséquent, en cas de vente de l'investissement, aucun profit ou perte n'est comptabilisé lors de la cession.

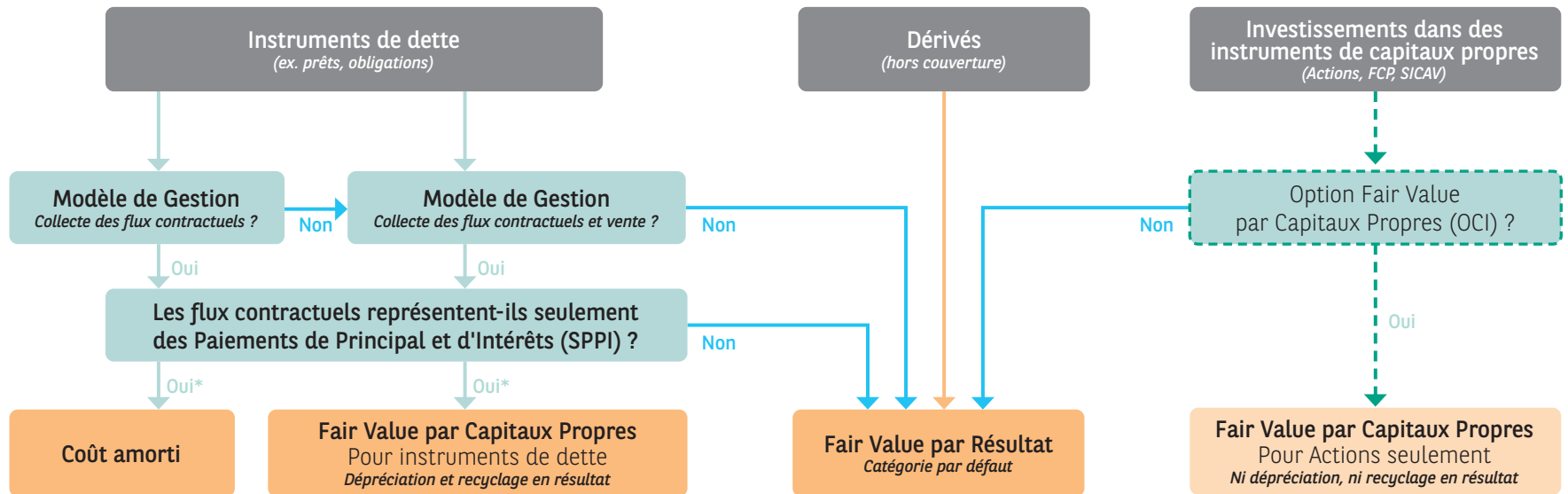
Détermination du critère SPPI

➤ À la date de comptabilisation initiale sur la base des faits et circonstances en présence à cette date

➤ Évalué dans la devise dans laquelle l'actif financier est libellé



L'arbre de décision ci-dessous synthétise les dispositions d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation :



Classement et évaluation des passifs financiers

Dispositions relatives aux passifs financiers

- Les passifs financiers sont classés en deux catégories : juste valeur par le résultat (« FVPL ») et autres passifs au coût amorti.
 - Pour les dérivés incorporés dans des passifs financiers, les principes de séparation et l'application des dispositions de l'IFRS 9 sont les mêmes que pour l'ancienne norme IAS 39.
 - L'option juste valeur (« FVO ») a été conservée (pour les non-concordances comptables, l'existence d'un dérivé incorporé, le traitement à la juste valeur).
- Les passifs financiers ayant trait à la comptabilisation des variations de juste valeur résultant du risque de crédit propre à des dettes désignées en juste valeur sur option sont à constater en capitaux propres (« OCI »).

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat. Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS FINANCIERS

Le modèle de dépréciation pour risque de crédit est fondé sur les pertes attendues. Ce modèle s'applique aux crédits et aux instruments de dette classés au coût amorti ou à la valeur de marche par capitaux propres, aux engagements de prêts et aux contrats de garantie financière donnée qui ne sont pas comptabilisés à la valeur de marche, ainsi qu'aux créances résultant des contrats de location, aux créances commerciales et aux actifs de contrat.

Modèle général

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille de la banque est segmenté en trois « Buckets » correspondant chacun à une situation spécifique au regard de l'évolution du risque de crédit de la contrepartie depuis la comptabilisation initiale de l'actif.

- Pertes de crédit attendues à 12 mois (« Bucket1 ») : si, à la date d'arrêt, le risque de crédit de l'instrument financier n'a pas augmenté de manière significative depuis sa comptabilisation initiale, cet instrument fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour un montant égal aux pertes de crédit attendues à 12 mois (résultant de risques de défaut dans les 12 mois à venir) ;
 - Pertes de crédit à maturité pour les actifs non dépréciés (« Bucket2 ») : la provision pour dépréciation est évaluée pour un montant égal aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie (à maturité) si le risque de crédit de l'instrument financier a augmenté de manière significative depuis la comptabilisation initiale sans que l'actif financier soit considéré comme déprécié ou en défaut ;
 - Pertes de crédit attendues à maturité pour les actifs financiers dépréciés ou en défaut (« Bucket3 ») : la provision pour dépréciation est évaluée par définition des perspectives de récupérations des actifs en défaut. La définition du défaut est alignée avec celle précisée dans la directive 19G de la BAM et elle est cohérente avec celle utilisée pour la gestion du risque de crédit interne.
- Ce modèle général est appliqué à l'ensemble des instruments entrant dans le champ de la dépréciation

IFRS 9. L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 implique que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois.

Actifs financiers dépréciés ou en défaut

Définition du défaut

Un actif financier est considéré en défaut lorsqu'un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs de cet actif financier ont eu lieu.

Les événements concernés peuvent, à titre d'exemple, porter sur : l'existence d'impayés généralement supérieurs 90 jours ; la connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté.

Le Processus de mise en défaut repose notamment sur :

- Retail : une revue mensuelle des facilités éligibles au passage en défaut est effectuée en « comité des tiers dé-classables » sur la base d'un outil détectant les clients présentant des critères de défaut.
- Corporate : une revue est faite dans le cadre des comités Risques.

Appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'appréciation de la détérioration repose sur la comparaison des probabilités de défaut ou des notations en date de comptabilisation initiale des instruments financiers avec celles existant en date de clôture.

Les principes appliqués en matière d'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit sont détaillés dans la partie Coût du risque.

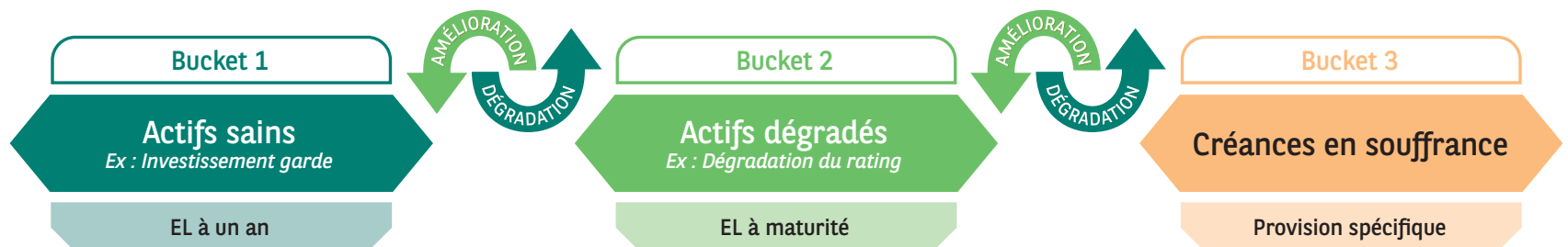
Mesure des pertes attendues

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition. En pratique, pour les expositions classées en Bucket 1 et en Bucket 2, les pertes attendues sont calculées comme le produit de la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (Loss Given Default – « LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (Exposure at Default – « EAD ») actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition. Elles résultent du risque de défaut dans les 12 mois à venir (Bucket1) ou du risque de défaut sur la durée de vie de l'instrument financier (Bucket 2).

En effet, le calcul des pertes attendues est déterminé selon les principes suivants :

- lors de l'origine de l'autorisation : le calcul de la dépréciation (EL) se fait à horizon d'un an pour les actifs à risque faible, au regard de leur notation.
- lors des évaluations ultérieures : Les encours présentant des dégradations du rating entrant dans le cadre des critères d'augmentation significative du risque de crédit sont transférés au Bucket 2 et leur dépréciation est calculée à maturité.
- lorsque le risque est avéré, le calcul de la dépréciation est déterminé sur la base des flux futurs de récupération actualisés.

Les règles sont précisées dans le schéma ci-dessous :



Les paramètres de calcul des dépréciations sont détaillés ci-dessous :

Maturité

Tous les termes contractuels de l'instrument financier sur la durée de vie sont pris en compte. La maturité utilisée correspond globalement à la durée résiduelle entre la date d'arrêt et la date d'échéance.

Probabilités de défaut (PD)

La Probabilité de Défaut est une estimation de la probabilité de survenance d'un défaut sur un horizon de temps donné. La mesure des pertes de crédit attendues requiert l'estimation à la fois des probabilités de défaut à 1 an et des probabilités de défaut à maturité.

Les PD à 1 an sont dérivées des PD réglementaires, fondées sur des moyennes long terme à travers le cycle, afin de refléter les conditions actuelles (point in time – « PIT »).

Les PD à maturité sont définies en utilisant des matrices de migration reflétant l'évolution attendue de la note

interne de l'exposition jusqu'à maturité et des probabilités de défaut associées.

Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). Pour le Corporate, l'évaluation des TRG est réalisée en comité sur la base d'une analyse combinant les notations, le type d'engagement et les garanties sous-jacentes. Pour le Retail, l'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Exposition en cas de défaut (EAD)

L'exposition en cas de défaut d'un instrument est le montant résiduel anticipé dû par le débiteur au moment du défaut. Ce montant est défini en fonction du profil de remboursement attendu, et prend en compte, selon les types d'exposition, les amortissements contractuels, les remboursements anticipés attendus et les tirages attendus sur les lignes de crédit.



Prise en compte des informations de nature prospective

Le montant des pertes de crédit attendues est calculé sur la base d'une moyenne pondérée de scénarios probabilisés, tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture économique. (Ce volet est détaillé dans la partie Coût de Risque)

Passages en pertes

Un passage en pertes consiste à réduire la valeur brute comptable d'un actif financier lorsqu'il n'y a plus d'espoir raisonnable de recouvrement de tout ou partie dudit actif financier ou lorsqu'il a fait l'objet d'un abandon total ou partiel. Le passage en perte intervient lorsque toutes les voies de recours offertes à la Banque ont été épuisées. Si le montant de la perte lors du passage en perte est supérieur à la provision pour dépréciation cumulée, la différence est enregistrée comme une perte de valeur supplémentaire en « Coût du risque ». Pour toute récupération après la sortie de l'actif financier (ou d'une partie de cet actif) du bilan, le montant reçu est enregistré comme un profit en « Coût du risque ».

Recouvrements via la mise en jeu du collatéral

Lorsqu'un prêt est sécurisé par un actif financier ou non financier reçu en garantie et que la contrepartie est en défaut, la banque peut décider d'exercer la garantie et il peut alors devenir propriétaire de l'actif. Dans une telle situation, le prêt est décomptabilisé en contrepartie de l'actif reçu en garantie. Une fois la propriété de l'actif effective, celui-ci est comptabilisé et classé au bilan selon l'intention de gestion.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013, la norme IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur » définit les modalités de calcul de la valeur de marché ainsi que les informations à fournir en annexe lorsque d'autres normes permettent ou requièrent une évaluation à la valeur de marché ou des informations sur cette valeur. Pour déterminer la valeur de marché selon IFRS 13, la BMCI donne la priorité d'abord à l'utilisation de prix directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques avant de recourir à des paramètres internes.

Les paramètres utilisés dans les techniques de valorisation sont classés dans une hiérarchie à trois niveaux, en fonction de l'observabilité de ces paramètres, la primauté étant donnée au niveau 1, puis au niveau 2 et enfin au niveau 3.

Impact des méthodes de valorisation sur la hiérarchie

Pour procéder à l'évaluation des instruments financiers, la BMCI utilise l'une des quatre techniques suivantes:

- **Technique du prix** : utilisation d'un prix pour évaluer un produit identique ; cette technique est principalement utilisée pour l'évaluation des valeurs mobilières, mais également pour les contrats à terme normalisés (futures) et certaines options cotées. Si l'instrument est fongible, liquide et identique au contrat coté, il s'agit d'une évaluation de « niveau 1 » selon les normes IFRS, mais s'il est uniquement similaire il est classé au « niveau 2 ».
- **Technique de comparaison** : elle utilise des produits similaires et souvent des liens entre les caractéristiques des produits pour réaliser l'évaluation. Elle peut également utiliser des multiples de marché. Les techniques de comparaison conduisent généralement à des valeurs de marché de niveau 2 ou 3, en fonction du degré de similarité des instruments et des ajustements passés pour prendre en compte les spécificités de l'instrument évalué.
- **Technique de réplcation par modèle** : elle consiste à décomposer le produit en composantes ou facteurs de risque afin de répliquer sa valeur de manière statique ou dynamique. Cette technique équivaut mathématiquement à valoriser en utilisant la théorie des martingales et en faisant des prévisions pour toute évaluation équivalente à l'évaluation en risque neutre.
- **Technique des flux de trésorerie attendus** : consiste à prévoir les flux de trésorerie futurs incertains des instruments financiers puis à les actualiser en tenant compte d'une prime de risque de marché. Pour cela diverses techniques sont disponibles, notamment la modélisation macro-économique en utilisant des fonctions d'« utilité » et l'analyse des statistiques historiques. Il est à noter que cette technique ne fournit pas de couverture de la valeur puisque c'est l'objectif principal de la Technique de réplcation par modèle.

2- CONTRATS DE LOCATION

Définition :

Selon l'IFRS 16, il y a un contrat de location lorsque le bailleur ne garde plus un droit de substitution substantiel d'une part et d'autre part, le preneur acquiert le droit de contrôler l'utilisation de l'actif pendant une période donnée en échange d'une contrepartie :

Existence d'un actif identifié*

* Pas d'actif identifié si le fournisseur conserve un droit de substitution substantiel



Droit pour le preneur de contrôler l'utilisation du bien pour une période déterminée et moyennement une rémunération

- Décider l'utilisation du bien déterminé (comment et pour quelle fin l'actif est utilisé)
- Obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien



LOCATION

Les composantes locatives et non locatives sont comptabilisées séparément :

- La norme IFRS 16 s'applique à la composante locative
- D'autres normes s'appliquent à la composante non locative

Les preneurs peuvent faire le choix par catégorie de bien sous-jacent de comptabiliser les composantes locatives et non locatives en tant que contrat de location. En pratique, le groupe n'applique pas cette mesure de simplification.

Pour les bailleurs, il y a toujours lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Méthode de transition

Le Groupe BMCI a choisi d'appliquer la méthode rétrospective modifiée pour laquelle le droit d'utilisation est la valeur comptable considérant comme si la norme avait été appliquée depuis la date de commencement et les paiements de location à l'ouverture étant actualisés en utilisant la date d'emprunt supplémentaire du preneur à la date de la première application (1^{er} Janvier 2019).

Par conséquent, l'impact FTA de la norme IFRS 16 est comptabilisé en capitaux propres.

La BMCI a opté pour les deux exemptions rendues possible par la norme :

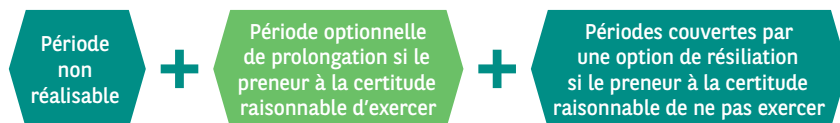
- Contrat de location relatif à des bien de faible valeur.
- Contrat de location ayant une durée inférieure à un an.

Comptabilité du preneur : Comptabilisation, évaluation et présentation

Étapes	Description
Comptabilisation et évaluation initiale	Initialement comptabilisation d'un droit d'utilisation de l'actif et d'un passif de location à la valeur actualisée des paiements de loyers. L'actif de droit d'utilisation est ajusté des préparations de loyers, avantages reçus, coûts directs initiaux engagés par le preneur, estimations des coûts de restauration, d'enlèvement et de démantèlement
Évaluation ultérieure du droit d'utilisation et du passif de location	Le droit d'utilisation de l'actif est amorti conformément à la norme IAS 16 Immobilisations corporelles. Le preneur augmente le passif lié au contrat de location afin de refléter les intérêts et réduits le passif des paiements de loyers effectués
Présentation du droit d'utilisation dans les États financiers	Séparément des autres actifs (non pris en location), ou avec les actifs sous-jacents correspondants en détaillant en annexe les postes contenant les actifs de droit d'utilisation. Charges d'amortissement en frais généraux
Présentation du passif de location dans les États financiers	Séparément des autres passifs, ou avec ces autres passifs et communication en annexe des postes contenant les passifs de location. Charges d'intérêts en Produit Net Bancaire

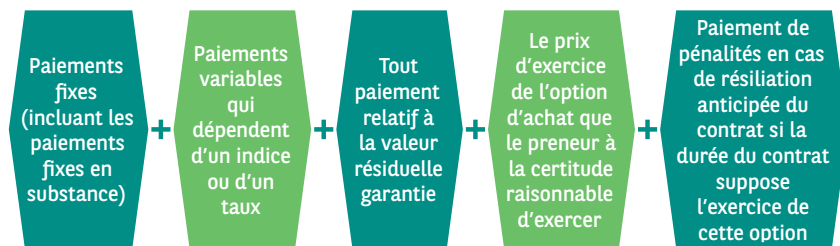
Durée du contrat de location

En ce qui concerne la durée de location, elle est synthétisée comme suit :



Passif de location :

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée de :



L'évaluation ultérieure du passif de location correspond aux situations nécessitant une réévaluation du contrat ainsi que leur impact :

- Changement dans l'évaluation initiale de la durée de la location ou des options d'achat/résiliation :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Révision du taux d'actualisation
- Changements dans les indices ou les taux affectant les paiements :
 - Révision du contrat de location en utilisant les nouvelles données
 - Taux d'actualisation inchangé

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

La durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros œuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survalueurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins-values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins-values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI adopte les principes suivants :

- L'approche par composants.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque. L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	POIDS DU COMPOSANT
Gros œuvre	60	59%
Façade	30	18%
IGT	20	23%



3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'approche retenue par le groupe BMCI pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

4- GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- IMMEUBLES DE PLACEMENT

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

6- AVANTAGES AU PERSONNEL

Principe

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et les informations à fournir à leur sujet. Cette norme impose de comptabiliser :

- un passif lorsqu'un membre du personnel a rendu des services en échange d'avantages du personnel qui lui seront versés dans l'avenir ;
- une charge lorsque l'entité consomme l'avantage économique résultant des services rendus par un membre du personnel en échange d'avantages du personnel.

Classification des avantages au personnel

La norme IAS 19 prévoit quatre catégories d'avantages accordés aux salariés au titre des services rendus :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels payés, les congés de maladie payés, les primes payables dans les douze mois suivant la fin de l'exercice, ...
- les avantages à long terme : médailles du travail, primes payables douze mois ou plus après la fin de l'exercice, ...
- les avantages postérieurs à l'emploi eux-mêmes classés en 2 catégories : régimes à prestations définies et régimes à cotisations définies (retraite, frais de santé et prévoyance pour les retraités, ...)
- les indemnités de fin de contrat de travail : principalement les avantages payables suite à une décision de l'entreprise de mettre fin à l'emploi avant l'âge de la retraite permis par la convention collective ou accord d'entreprise (indemnités de licenciement...) ou du salarié d'accepter le licenciement en échange de ces avantages (départ volontaire).

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

- Constitution d'une provision en interne
- Externalisation de l'obligation de verser des prestations par la souscription d'un contrat d'assurance.

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique le recours à des techniques actuarielles afin de quantifier d'une manière fiable le montant de l'engagement naissant des avantages accumulés par le personnel durant les exercices écoulés.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est celle des « Unités de Crédit Projetées », qui présente les caractéristiques suivantes :

- Méthode actuarielle, basée sur l'estimation des prestations futures probables (à partir des salaires projetés à l'échéance de la prestation), qui repose sur le principe suivant lequel chaque période de service rendu donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations.
 - Méthode rétrospective, qui définit la valeur de l'engagement au moment de l'évaluation en se fondant sur le rythme d'acquisition des droits prévu au régime. L'objectif est d'attribuer à chaque année passée la quote-part de droits lui revenant.
- L'estimation de la valeur des engagements doit s'appuyer sur des hypothèses actuarielles qui influenceront sur le coût des prestations. Ces hypothèses sont relatives aux variables :
- démographiques : taux de rotation du personnel, taux de mortalité, âge de départ à la retraite
 - financières : taux d'actualisation, progression estimée des salaires à effectifs constants

Options retenues par la BMCI

À la fin de chaque exercice, la BMCI comptabilise une provision couvrant ses engagements relatifs aux régimes à prestations définies : Ouissam Choghl et indemnités de fin de carrières. La méthode utilisée est celle des « unités de crédit projetées ».

Les taux d'actualisation sont déterminés en fonction de la courbe des taux (Taux de référence des Bons de Trésor) publiée par Bank Al-Maghrib et arrêtée à la date de clôture de l'exercice. Les taux de cette courbe sont ramenés en fonction de la maturité des Bons de Trésors aux durées moyennes d'exigibilité des prestations.

Les autres paramètres d'estimation de l'engagement découlent de la table de mortalité en usage au Maroc, du taux de progression des salaires à effectifs constants estimé par la BMCI ainsi que des statistiques liées à la rotation du personnel observée sur plusieurs années.

Quant aux avantages à court terme, La BMCI a constaté une provision relative au coût salarial lié aux congés maladie et maternités sur les douze mois après la clôture de l'année.

7- COÛT DU RISQUE

Le cout du risque comprend les éléments de résultat suivants :

- les dotations et reprises de dépréciations couvrant les pertes de crédit attendues à 12 mois et à maturité (Bucket1 et Bucket2) relatifs aux crédits et aux instruments de dettes comptabilisés au coût amorti ou à la valeur de marché par capitaux propres ;
- les dotations et reprises de dépréciations des actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de perte de valeur (Bucket3), les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ;

Sont également comptabilisées en coût du risque les charges liées aux incidents et aux litiges inhérents à l'activité de financement.

Augmentation significative du risque de crédit

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

- Facilités accordées aux grandes entreprises, institutions financières, États souverains et obligations

L'indicateur utilisé pour évaluer l'augmentation significative du risque de crédit est la note interne de crédit de la contrepartie. La détérioration de la qualité de crédit est considérée comme significative et la facilité (ou l'obligation) classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 3 crans (par exemple, un passage de la note 4- à la note 5-).

La mesure de simplification « risque de crédit faible » autorisée par IFRS 9 (i.e. selon laquelle les obligations avec une notation « investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket1, et celles avec une notation « non-investment grade » en date de clôture sont considérées comme étant en Bucket 2) est utilisée uniquement pour les titres de dette pour lesquels aucune note interne n'est disponible en date de comptabilisation initiale.

- Facilités accordées aux PME et clientèle de détail.

L'augmentation significative du risque de crédit est également liée la note interne de crédit de la contrepartie. Du fait d'une volatilité plus importante dans l'échelle de notation interne utilisée, la détérioration est considérée comme significative et la facilité classée en Bucket2 si la différence entre la note interne de la contrepartie à l'origination et celle en date de clôture est supérieure ou égale à 6 crans.

Informations prospectives

BMCI prend en compte des informations prospectives dans l'estimation de l'augmentation significative du risque de crédit ainsi que dans la mesure des pertes de crédit attendues (Expected Credit Loss – « ECL »). S'agissant de la détermination de l'augmentation significative du risque de crédit, au-delà des règles fondées sur la comparaison des paramètres de risque entre la date de comptabilisation initiale et la date de reporting, celle-ci est complétée par la prise en compte d'informations prospectives comme des paramètres macroéconomiques sectoriels ou géographiques, susceptibles d'augmenter le risque de crédit de certaines expositions. Ces informations peuvent amener à resserrer les critères de passage en Bucket2, et ainsi augmenter le montant de pertes de crédit attendues pour des expositions considérées comme particulièrement vulnérables au regard de ces paramètres prospectifs.

S'agissant de la mesure des pertes de crédit attendues, BMCI a fait le choix de retenir 3 scénarios macroéconomiques :

- un scénario central, en ligne avec le scénario utilisé dans le cadre du processus budgétaire ;
- un scénario adverse, correspondant au scénario utilisé trimestriellement dans le cadre des exercices de « stress-test » réalisés par le Groupe ;
- un scénario favorable, permettant de prendre en compte des situations où les performances économiques sont meilleures que prévues.

Le lien entre les scénarios macroéconomiques et la mesure de l'ECL est principalement établi par le biais de la modélisation des probabilités de défaut. Les probabilités de défaut ainsi déterminées par les scénarios macroéconomiques permettent de mesurer les pertes attendues pour chaque scénario.

Le poids à attribuer aux pertes de crédit attendues calculées dans chacun des scénarios est défini comme suit :

- 50 % pour le scénario central ;
- le poids des deux scénarios alternatifs est défini selon la position dans le cycle économique. Dans l'approche retenue, le scénario adverse a un poids plus important dans les situations en haut de cycle que dans les situations en bas de cycle, en anticipation d'un retournement potentiel défavorable de l'économie.

8- PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC LES CLIENTS

Cette norme remplace la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction », leurs interprétations et introduit un principe fondamental selon lequel la comptabilisation du chiffre d'affaires doit traduire, pour le montant auquel un vendeur s'attend à avoir droit, le transfert à un client du contrôle d'un bien ou d'un service.

La norme IFRS 15 énonce une approche développée comprenant 5 étapes successives depuis l'identification du contrat conclu avec le client jusqu'à la reconnaissance en résultat d'un produit lorsqu'une obligation de performance est remplie :

ÉTAPE-1 | L'identification des différents éléments des contrats conclus avec les clients

ÉTAPE-2 | L'identification des obligations de performance

ÉTAPE-3 | L'évaluation du prix de la transaction avec la prise en compte ou non des rémunérations variables

ÉTAPE-4 | L'allocation du prix aux différentes obligations de performance

ÉTAPE-5 | La comptabilisation des revenus

9- IMPÔT EXIGIBLE ET IMPÔT DIFFÉRÉ

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

L'interprétation IFRIC 23 clarifie la mise en œuvre de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » en matière de comptabilisation et d'évaluation, lorsque l'incertitude entoure le traitement de l'impôt sur le résultat. Cette incertitude peut avoir une incidence sur la détermination du bénéfice imposable, des bases fiscales, des pertes fiscales et crédits d'impôts non utilisés et des taux d'imposition.

Plus spécifiquement, il est nécessaire de déterminer si les positions fiscales décidées par l'entité seront validées ou non par l'autorité fiscale compétente.



10- DÉRIVÉS

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

11- DÉRIVÉS INCORPORÉS

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
 - Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
 - Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte.
- Au 30 juin 2026, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

12- DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Les dépôts de la clientèle sont comptabilisés au coût historique.

13- PROVISIONS DU PASSIF

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé, et s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

14- UTILISATION DES ESTIMATIONS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

La préparation des États financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux États financiers. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les États financiers. C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques »
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux États financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location-financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

INFORMATION SECTORIELLE

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore ;
- Financements spécialisés : BMCI Leasing ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital. Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des Établissements de crédit et entreprises d'investissement. Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

La nouvelle réglementation sur le calcul des fonds propres selon les normes Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi une nouvelle hiérarchie des fonds propres a été instaurée :

- les fonds propres de base de catégorie 1 (Common Equity Tier 1 - CET1-) ;
 - les fonds propres de catégorie 1 (Tier 1), constitués du CET1 et des fonds propres additionnels de catégorie 1 (AT1) ;
 - les fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)
- Les fonds propres du Groupe BMCI sont calculés conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n°14/G/2013

Ratio de Solvabilité

Dans le cadre de la réglementation prudentielle, le ratio de solvabilité du Groupe BMCI est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel, et ce conformément à la circulaire de Banque Al-Maghrib n° 26/G/2006.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank Al-Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.

- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- Le risque de taux et de liquidité ;
- Le risque de crédit et de contrepartie ;
- Les risques de marché ;
- Les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- LE RISQUE DE CRÉDIT OU DE CONTREPARTIE

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- **La Note de Contrepartie**, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, quelque soit la nature de la contrepartie.

- **Le Taux de Récupération Global**, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie

Ces deux données, utilisées à la BMCI depuis plus de cinq ans, sont fondamentales pour suivre, mesurer et gérer de manière fiable le risque de crédit. Elles constituent, en outre, les éléments essentiels à la mise en place de la réglementation Bâle II en méthode avancée.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité de crédit ad hoc. Le contrôle des utilisations comprend plusieurs niveaux définis chacun par une procédure interne :

Contrôles de 1^{er} niveau : Ces contrôles sont effectués par les lignes de clientèles et portent sur des Points de Surveillance Fondamentaux (PSF) qui font l'objet de procédures précises. Ainsi, doivent être effectués selon une périodicité et une méthodologie prédéfinie, des contrôles sur six domaines considérés comme sensibles par la Banque : note de contrepartie, garanties reçues et émises, comptes irréguliers, comptes avec incidents et tenue des dossiers engagements.

Contrôles de 2^{ème} niveau : La Direction des Risques intervient dans le dispositif de contrôle interne en assurant un contrôle de 2^{ème} niveau sur le risque de crédit. La Direction des Risques veille au respect des procédures en matière de gestion du risque de crédit, exerce une surveillance rapprochée de l'utilisation des crédits et assure le suivi de l'évolution du profil de risque de la Banque. D'autres contrôles sont effectués à travers la réalisation d'analyses thématiques, de PSF dédiés et de divers comités de suivi des Risques.

Contrôles de 3^{ème} niveau : Le contrôle périodique, réalisé par l'Inspection Générale, assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. Ainsi tous, les Groupes d'exploitation sont périodiquement audités et la qualité du portefeuille analysée. Toutefois, en cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition (contreparties individuelles ; groupes d'intérêt ; contreparties appartenant au même secteur économique ; contreparties appartenant à la même région géographique ; garants) et de mettre en place des limites pour chaque type d'exposition. Ces limites sont validées et suivies par les instances dirigeantes.

2- RISQUES DE MARCHÉ

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, de la volatilité de ses paramètres et des corrélations entre ces paramètres , autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché. Il se subdivise en cinq grandes familles :

- Risque de taux d'intérêt,
- Risque de change,
- Risque sur titre de propriété,
- Risque sur produit de base,
- Risque sur produit dérivé.

L'importance et la complexité relative de ces risques nécessitent la mise en place d'un dispositif de pilotage des risques encourus afin de les maintenir à des niveaux tolérables par rapport aux positions de la Banque et se conformer en même temps aux exigences des normes Bâloises.

Principes fondamentaux

Dans l'objectif d'encadrement et de maîtrise des risques de marché, la BMCI a mis en place un dispositif de gestion des risques conforme aux normes Baloises et aux standards du groupe BNP Paribas. Ce dispositif est basé sur plusieurs principes parmi lesquels :

- Maîtrise et suivi des risques sur les expositions
 - Développement des activités de marché dans le cadre de comités nouveaux produits avec analyse approfondie des risques engendrés par ces activités
 - Respect de la réglementation bancaire en matière de gestion prudentielle des risques
 - Adoption des standards du groupe et des meilleures pratiques en matière de gestion des risques de marché
- La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque. Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1^{er} niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2^{ème} niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marché qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journaliers retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.

En plus d'un suivi fonctionnel par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas

- Un suivi fonctionnel de 3^{ème} niveau assuré par l'Audit Interne/Inspection Générale
- Un monitoring du top management est aussi assuré à travers la fixation de limites de trading pour bien suivre et cadrer l'activité :

- Position de change : Limite en VaR, en volume et par sens ;
- Position de taux : Limite en position moyenne par bande d'échéance ;
- Position obligataire : Limite en VaR et en sensibilité par bande d'échéance ;
- Position sur option : Limite sur Grecs (Delta – Gamma – Vêga).

Ces limites sont revues annuellement, soit à la hausse soit à la baisse, par la Direction Générale avec possibilité de révision tous les six mois ou à la demande.



La VaR (Value at Risk) GEAR

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements normaux des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un niveau de confiance donné. Le Groupe retient un niveau de confiance de 99% et un horizon de temps d'une journée. Les principaux groupes de facteurs simulés sont :

- Prix d'actions et leurs volatilités implicites ;
- Taux d'intérêts, Titres / Swaps de taux ;
- Matières premières ;
- Cours de change et leurs volatilités implicites...

Les simulations des facteurs de risque sont calculées en utilisant l'approche Monté Carlo qui capte la non-normalité des paramètres de marché aussi bien que interdépendance entre les facteurs de marché.

Gestion du Risque de Change

Le risque de change inhérent à l'activité de trading Book BMCI correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier suite à l'évolution des cours des devises. Il trouve ses principales sources dans la position de change classique de la Banque et dans les options de change.

Le monitoring de ce risque est fait à travers deux principaux paramètres : Une limite en GEaR « Gross Earning at Risk » (équivalent VaR), des limites en volumes de position de change (Short // Long) et des Limites sur Grecs (Delta – Gamma – Véga) pour les options de change

Risque de Taux et Risque Obligataire

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Il trouve ses principales sources dans les positions de trésorerie et obligataires.

Le risque de taux à la BMCI est géré à travers des limites de positions moyennes par bande d'échéance et une limite globale en équivalent un an (One Year Equivalent) pour la Trésorerie. Une limite en GEAR et des limites de sensibilité par bande d'échéance dites PV01 pour l'activité Trading Obligataire.

Système de contrôle et suivi des limites

Le suivi des Utilisations / Limites est réalisé quotidiennement à travers des reportings adressés au Top Management de la banque ainsi qu'à toutes les entités concernées. Ces reportings comprennent les positions de change, les positions sur titres et les positions de taux par devise.

Contrôlés en premier lieu par le Directeur des Risques de Marché, ces reportings sont ensuite transmis au Responsable ALM Trésorerie et Capital Markets à la Direction Générale et à la Direction des Risques.

Le dépassement d'une limite en volume nécessite l'accord préalable du Président du Directoire et de la Direction des Risques. En revanche, le dépassement d'une limite en terme de VaR sur une position individuelle, dû par exemple à la dépréciation d'une devise, est toléré.

Stress Test

En parallèle au dispositif de suivi, des stress tests sur les positions de trésorerie sont réalisés mensuellement depuis 2005. Ils sont effectués selon deux approches :

- Une approche «Mark To Market» qui consiste à calculer l'impact d'un mouvement de taux d'intérêt sur le résultat du portefeuille.
- Une approche "Funding" qui consiste à calculer l'impact, sur le résultat de trésorerie, dû à une crise de liquidité. C'est une approche fondée sur le refinancement O/N du Liquidity Gap.

3- RISQUE DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale,
- Respecter les ratios de liquidité internes au groupe BNP Paribas (LCR, NSFR)
- Assurer la liquidité de la BMCI à court terme et gérer le GAP de liquidité à long terme
- Éviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating,
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Maîtriser les risques financiers,
- Atténuer la variabilité des résultats,
- Limiter le risque de taux au travers du choix de la maturité du portefeuille de Titres, au travers de la maturité des emprunts et en orientant la politique commerciale par la détermination du Taux de Cession Interne adéquat.

L'ALM suit les risques de taux d'intérêt et de liquidité sur 3 périmètres distincts :

- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés aux opérations clientèles regroupées dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité structurels liés au Book Fonds Propres.
- Les risques de taux d'intérêt et de liquidité résultant de la somme des sous composantes précédentes.

L'ALM suit et intègre par ailleurs ces risques au niveau du groupe BMCI, intégrant ainsi les principales filiales de financement.

L'ALM suit ces risques de taux d'intérêt et de liquidité pouvant provenir d'une:

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèles longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si cette dernière opération est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoules » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) et de liquidité sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité. Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la Banque et de ses concurrents. Périodiquement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition du groupe en termes de risque de taux et de liquidité

- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

4- RISQUES OPÉRATIONNELS

Bank Al-Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation. Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le « Groupe BNP Paribas », le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al-Maghrib en la matière.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standards. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au Pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

Courant l'année 2013, la BMCI a mis en place un dispositif de maîtrise du risque portant sur le périmètre de la clientèle des particuliers et professionnels en déployant la notation Retail automatisée ; la particularité NEGCOM et le déclassement en défaut automatique.

La notation automatique Retail/Déclassement concerne tous les clients particuliers et professionnels et se base sur les caractéristiques intrinsèques ainsi que sur l'historique de leur relation avec la BMCI (flux confiés, solde, ancienneté de la relation, irrégularités...etc.). La note de contrepartie est mise à jour chaque huitième jour du mois via un traitement automatique. Il s'agit donc de mesurer à partir d'une approche multicritère standard et systématique le niveau de risque d'un client.

La notation automatique est opérationnelle depuis le 08/10/2013

ORGANISATION ET GESTION DES RISQUES

Risque de crédit

La BMCI a mis en place en conformité avec les directives de Bank Al-Maghrib relatives au Pilier II de Bâle II, un dispositif de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques adapté à la nature, au volume et au degré de complexité de ses activités. Ce dispositif qui transpose par ailleurs les normes du Groupe BNP Paribas, lui permet notamment :

- d'évaluer et de maîtriser l'ensemble des risques auxquels elle est exposée ;
- de maintenir l'exposition aux différents risques dans les limites globales arrêtées par la réglementation en vigueur et / ou fixées par le Directoire et approuvées par le Conseil de Surveillance.
- d'évaluer et conserver en permanence les niveaux et les catégories des fonds propres ainsi que leur allocation compte tenu de la nature et du niveau des risques auxquels la BMCI pourrait être exposée.

Risques de marché

Dans le cadre des dispositions Bâle II en matière de fonds propres et de répartition des risques, la BMCI applique la méthode standard pour le calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de marché. L'effet de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché n'est pas important puisqu'elle ne représente que 1% du total des exigences de tous les risques.

Risques opérationnels

Depuis plusieurs années, la BMCI a mis en place un dispositif en vue de se conformer aux exigences Bâle II. La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
 - une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.
 - une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
 - un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.
- Le Groupe BMCI a mis en place un système d'identification et d'évaluation des risques opérationnels, basé sur :
- l'élaboration de cartographies des processus et des risques couvrant l'ensemble des activités du Groupe BMCI.
 - un dispositif de collecte des incidents historiques de risques opérationnels impliquant l'ensemble des entités opérationnelles, complété par un processus d'attestation périodique de la fiabilité et l'exhaustivité des données.
 - l'identification et l'analyse qualitative et quantitative des incidents potentiels de risques opérationnels. Cette démarche permet de mettre à la disposition du management de la Banque et des entités opérationnelles une quantification des risques majeurs, pour un pilotage optimal des expositions en terme de risques opérationnels.

Par ailleurs, la maîtrise et l'atténuation des risques opérationnels s'opère notamment à travers :

- la maîtrise des risques extrêmes basée sur le dispositif de continuité d'activité qui a atteint un niveau de maturité global satisfaisant.
- des actions préventives et correctives mises en place suite aux incidents historiques significatifs constatés. À ce titre, le dispositif de contrôle permanent a atteint un niveau de maturité certain avec une couverture optimale du périmètre par la Direction du Contrôle Permanent Groupe, l'utilisation d'outils ayant permis l'industrialisation des contrôles et l'amélioration de leur qualité et la mise en place d'actions préventives et correctives permettant de couvrir les risques majeurs.
- un processus de validation des produits, activités et organisations nouvelles (PAON) et des Transactions Exceptionnelles, mettant en exergue les risques associés et les conditions de mise en œuvre ainsi que les règles de contrôle appropriées.
- un dispositif de maîtrise des activités externalisées essentielles.
- des actions de sensibilisation sur les sujets de Risque Opérationnel menées auprès des entités opérationnelles.



BILAN ACTIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 752 370	1 477 020
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 416 944	2 674 688
➤ Actifs financiers détenus à des fins de transactions	2 076 697	2 342 999
➤ Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	340 247	331 689
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 694 757	1 609 375
➤ Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	2 694 757	1 609 375
➤ Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		
Titres au coût amorti	7 539 726	7 779 920
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 657 541	2 285 978
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	59 365 473	58 829 455
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements des activités d'assurance		
Actifs d'impôt exigible	21 793	24 014
Actifs d'impôt différé	317 365	318 082
Comptes de régularisation et autres actifs	944 771	1 781 479
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence		-6 373
Immubles de placement	19 703	20 571
Immobilisations corporelles	931 524	1 000 611
Immobilisations incorporelles	665 719	694 307
Écarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	79 415 404	78 576 845

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ	En milliers de DH	
	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts et produits assimilés	1 792 407	1 890 643
Intérêts et charges assimilés	394 382	538 388
MARGE D'INTÉRÊT	1 398 025	1 352 256
Commissions perçues	315 956	321 850
Commissions servies	37 193	36 689
MARGE SUR COMMISSIONS	278 763	285 161
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	345 369	351 375
➤ Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	305 152	342 381
➤ Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	40 217	8 994
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-253	476
➤ Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-253	476
➤ Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		
Gains ou pertes nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Gains ou pertes nets résultant du reclassement d'actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en actifs financiers à la juste valeur par résultat		
Produits nets des activités d'assurances		
PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	56 245	62 763
CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	72 324	63 222
PRODUIT NET BANCAIRE	2 005 825	1 988 808
Charges générales d'exploitation	1 037 567	1 052 716
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	150 631	139 883
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	817 627	796 209
COÛT DU RISQUE	149 652	396 993
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	667 975	399 215
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		-9 508
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-7 325	-4 781
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	660 650	384 926
Impôts sur les bénéfices	307 135	167 279
RÉSULTAT NET	353 515	217 647
Résultat hors groupe	987	-5 126
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	352 528	222 773
Résultat par action (en dirham)	27	17
Résultat dilué par action (en dirham)		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
RÉSULTAT NET	353 515	420 182
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion		
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-14 247	11 797
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	5 699	-4 719
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		3 457
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		-1 383
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	-8 548	9 153
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	344 967	429 334
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	343 980	443 982
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	987	-14 648

BILAN PASSIF IFRS	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3 855	3 253
➤ Passifs financiers détenus à des fins de transaction	3 855	3 253
➤ Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	6 851 799	7 630 158
Dettes envers la clientèle	51 665 510	50 545 424
Titres de créance émis	4 880 806	4 060 028
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	28 244	113 820
Passifs d'impôt différé	128 609	93 895
Comptes de régularisation et autres passifs	4 818 177	5 290 858
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	991 391	957 664
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	2 304 056	2 298 120
Capital et réserves liées	6 542 302	6 542 302
Réserves consolidées	825 956	591 409
➤ Part du groupe	814 796	565 601
➤ Part des minoritaires	11 160	25 808
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	21 184	29 732
Résultat net de l'exercice	353 515	420 182
➤ Part du groupe	352 528	434 829
➤ Part des minoritaires	987	-14 648
TOTAL PASSIF IFRS	79 415 404	78 576 845
CAPITAUX PROPRES	7 742 957	7 583 624
Part du groupe	7 730 810	7 572 464
Part des intérêts minoritaires	12 148	11 160

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	En milliers de DH	
	30/06/2026	30/06/2025
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	660 650	384 926
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	150 631	139 883
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	149 652	443 434
+/- Dotations nettes aux provisions	33 727	17 426
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		-9 508
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-
+/- Autres mouvements	36 260	86 570
TOTAL DES ÉLÉMENTS NON MONÉTAIRES INCLUS		
DANS LE RÉSULTAT NET AVANT IMPÔTS ET DES AUTRES AJUSTEMENTS	370 270	677 806
+/- Flux liés aux opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	32 405	-189 660
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	408 854	3 303 241
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	219 688	-2 811 418
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	364 027	108 814
- Impôts versés	-349 359	-257 278
DIMINUTION/(AUGMENTATION) NETTE DES ACTIFS ET DES PASSIFS PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	675 615	153 699
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	1 706 535	1 216 431
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-6 373	19 016
+/- Flux liés aux immeubles de placement	868	868
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-52 957	-117 097
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-58 462	-97 214
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-185 910	-239 030
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	5 936	5 698
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-179 974	-233 332
EFFET DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE SUR LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE		
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 468 099	885 885
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	-1 227 745	-37 951
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 477 020	1 793 805
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 704 765	-1 831 756
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	240 354	847 934
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 752 370	754 981
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Établissements de crédit	-2 512 016	92 953
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	1 468 099	885 885

IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
Impôts courants	21 793	24 014
Impôts différés	317 365	318 082
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	339 157	342 095
Impôts courants	28 244	113 820
Impôts différés	128 609	93 895
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS	156 853	207 714
Charge d'impôts courants	266 012	444 832
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	41 123	-126 257
CHARGES NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	307 135	318 575
LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2026	31/12/2025
Résultat net	353 515	420 182
Charges d'impôt sur les bénéfices	307 135	318 575
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	46,5%	43,1%
ANALYSE DU TAUX EFFECTIF D'IMPÔT	30/06/2026	31/12/2025
Taux d'impôt en vigueur	40,00%	39,25%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,8%	0,8%
Déficit reportable		
Autres éléments	5,7%	3,1%
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF MOYEN	46,5%	43,1%



TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

								En milliers de DH
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2024	1 327 928	5 213 953	-	755 721	20 579	7 318 181	27 288	7 345 468
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-239 027		-239 027	-1 480	-240 507
Autres		421		61 120		61 541		61 541
RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2025				434 829		434 829	-14 648	420 182
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					9 153	9 153		9 153
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				-12 213		-12 213		-12 213
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	-12 213	9 153	-3 060	-	-3 060
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025	1 327 928	5 214 374	-	1 000 430	29 732	7 572 464	11 161	7 583 624
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat						-		-
Élimination des Réévaluations sur titres AFS reclassés en Titres au coût amorti						-		-
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat					-	-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 31 DÉCEMBRE 2025 CORRIGÉS	1 327 928	5 214 374	-	1 000 430	29 732	7 572 464	11 161	7 583 624
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres						-		-
Dividendes				-185 910		-185 910	0	-185 910
Autres	-			-1 479		-1 479		-1 479
RÉSULTAT AU 30 JUIN 2026				352 528		352 528	987	353 515
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					-8 548	-8 548		-8 548
Écarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				1 756		1 756		1 756
GAINS OU PERTES LATENTS OU DIFFÉRÉS (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 756	-8 548	-6 792	-	-6 792
Variations de périmètre						-		-
CAPITAUX PROPRES CLÔTURE AU 30 JUIN 2026	1 327 928	5 214 374	-	1 167 324	21 184	7 730 810	12 148	7 742 957

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

			En milliers de DH	
			30/06/2026	31/12/2025
TITRES ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR			2 694 757	1 609 375
Effets publics et valeurs assimilés			2 694 757	1 609 375
Obligations et autres titres à revenu fixe			-	-
➡ Titres cotés			-	-
➡ Titres non cotés			-	-
Actions et autres titres à revenu variable				
➡ Titres cotés				
➡ Titres non cotés				
Titres de participations non consolidés				
Total des Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			2 694 757	1 609 375

INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES

							En milliers de DH
		30/06/2026			31/12/2025		
	Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes		Valeur au Bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 657 471	32 619	-		1 568 178	46 865	-
Obligations et autres titres à revenu fixe		-	2 286		-	-	2 286
Actions et autres titres à revenu variable		-	-		-	-	-
Titres de participation non consolidés		-	-		-	-	-
Créances disponibles à la vente		-	-		-	-	-
Créances rattachées	37 286	-	-		41 198	-	-
VALEUR AU BILAN DES INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	2 694 757	32 619	2 286		1 609 375	46 866	2 286
Total gains et pertes latents	-	32 619	2 286		-	46 866	2 286
Impôts différés	-	13 048	914		-	18 746	914
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux Propres recyclables	-	19 572	1 371		-	28 119	1 371
GAINS ET PERTES LATENTS INSTRUMENTS DE DETTES COMPTABILISÉS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES		19 572	1 371			28 119	1 371

IMMEUBLES DE PLACEMENT

							En milliers de DH
	31/12/2025	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2026
Valeur brute	46 076		-	-			46 076
Amortissements et provisions	25 505					867	26 373
VALEUR NETTE AU BILAN	20 571	-	-	-	-	-867	19 703

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

							En milliers de DH
		30/06/2026			31/12/2025		
	Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette		Valeur brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains et constructions	1 151 852	551 437	600 415		1 186 937	530 677	656 260
Equip. Mobilier, installation	835 177	689 736	145 441		830 633	663 985	166 648
Biens mobiliers donnés en location							
Autres immobilisations	791 655	605 987	185 668		784 737	607 034	177 703
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 778 684	1 847 160	931 524		2 802 307	1 801 696	1 000 611
Logiciels informatiques acquis	1 397 757	834 542	563 215		1 359 044	767 241	591 803
Logiciels informatiques produits par l'entreprise							
Autres immobilisation incorporelles	102 504		102 504		102 504		102 504
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 500 261	834 542	665 719		1 461 548	767 241	694 307

ÉCARTS D'ACQUISITIONS

					En milliers de DH
	31/12/2025	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2026
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
VALEUR NETTE AU BILAN	87 720				87 720



PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ASSIMILÉS AU COÛT AMORTI En milliers de DH

	30/06/2026	31/12/2025
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	1 657 541	2 285 978
Comptes et prêts	442 816	92 381
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 210 946	2 186 171
TOTAL EN PRINCIPAL	1 653 762	2 278 551
Créances rattachées	6 434	10 862
Provisions	2 655	3 436
Valeur nette	1 657 541	2 285 978
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 003 410	4 275 155
Comptes à vue	592 785	617 110
Comptes et avances à terme	3 401 785	3 648 375
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	8 841	9 670

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT En milliers de DH

	30/06/2026	31/12/2025
ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	6 851 799	7 630 158
Comptes et emprunts	5 127 819	6 599 342
Valeurs données en pension	1 705 832	1 016 095
TOTAL EN PRINCIPAL	6 833 651	7 615 437
Dettes rattachées	18 148	14 721
VALEUR AU BILAN	6 851 799	7 630 158
OPÉRATIONS INTERNES AU GROUPE	4 019 147	4 270 326
Comptes ordinaires créditeurs	579 830	577 661
Comptes et avances à terme	3 434 588	3 686 996
Dettes rattachées	4 729	5 669

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	En milliers de DH				
	Solde au 31/12/2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Variations
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	388 957		31 456		
Provision pour engagements sociaux	130 052	5 216			
Provision pour litige et garanties de passif	74 042	20 946	10 375		
Provision pour risques fiscaux					
Provision pour impôts					
Autres provisions pour risques et charges	364 613	76 981	27 705		120
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	957 664	103 143	69 536		120

MARGE D'INTÉRÊT

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	1 598 296	195 192	1 403 104	1 698 259	303 659	1 394 599
Comptes et prêts / emprunts	1 383 260	110 894	1 272 366	1 432 543	170 597	1 261 946
Opérations de pensions	2 272	73	2 199	2 217	562	1 655
Opérations de location-financement	212 764	84 225	128 539	263 499	132 500	130 998
OPÉRATIONS INTERBANCAIRES	29 873	63 463	-33 590	45 291	67 131	-21 840
Comptes et prêts / emprunts	29 873	44 493	-14 620	45 291	46 548	-1 257
Opérations de pensions		18 970	-18 970		20 583	-20 583
EMPRUNTS ÉMIS PAR LE GROUPE		135 727	-135 727		167 597	-167 597
TITRES DE DETTES	164 238		164 238	147 093		147 093
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	1 792 407	394 382	1 398 025	1 890 643	538 388	1 352 256

COMMISSIONS NETTES

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
COMMISSIONS NETTES SUR OPÉRATIONS	62 988	27 364	35 624	60 591	24 561	36 030
➡ Avec les Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
➡ Avec la clientèle	47 357	27 364	19 993	45 330	24 561	20 769
➡ Sur titres	15 101	-	15 101	14 202	-	14 202
➡ De change	530	-	530	1 059	-	1 059
➡ Sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	-	-	-	-	-	-
PRESTATION DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS	252 968	9 829	243 139	261 259	12 128	249 131
Produits nets de gestion d'OPCVM	7 514	-	7 514	7 082	-	7 082
Produits nets sur moyen de paiement	119 159	-	119 159	114 962	-	114 962
Assurance	43 862	-	43 862	48 357	-	48 357
Autres	82 433	9 829	72 604	90 858	12 128	78 730
PRODUITS NETS DE COMMISSIONS	315 956	37 193	278 763	321 850	36 689	285 161

INFORMATION PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL - BILAN AU 30/06/2026

	En milliers de DH				
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque offshore	Autres	Total
TOTAL BILAN	69 229 606	4 385 940	5 666 804	133 054	79 415 404
Dont					
ÉLÉMENTS D'ACTIF					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 375 556			41 388	2 416 944
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 695 191			-435	2 694 756
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	1 468 353		188 442	746	1 657 541
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	49 641 214	4 253 803	5 452 359	18 096	59 365 473
Immobilisations corporelles	863 762	59	5 860	61 843	931 524
ÉLÉMENTS DU PASSIF					
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	5 470 262		1 381 527	10	6 851 799
Dettes envers la clientèle	48 033 130	250 663	3 381 717	-	51 665 510
Provisions techniques des contrats d'assurance					
Dettes subordonnées	2 304 056				2 304 056
Capitaux propres	7 619 695	99 228	28 353	-4 319	7 742 957



RÉPARTITION DES CRÉANCES, ENGAGEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET SOUS IFRS 9

	CRÉANCES ET ENGAGEMENTS			DÉPRÉCIATIONS			En milliers de DH
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 30/06/2026							
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	2 694 826			69			
Prêts et créances sur les Établissements de crédit							
Prêts et créances sur la clientèle							
Titres de dettes	2 694 826			69			
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	57 313 477	10 326 170	7 821 361	273 614	720 496	5 904 159	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	1 660 196	-		2 655	-		
Prêts et créances sur la clientèle	48 113 372	10 326 170	7 821 361	270 775	720 496	5 904 159	
Titres de dettes	7 539 909			183			
TOTAL ACTIF	60 008 303	10 326 170	7 821 361	273 683	720 496	5 904 159	
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	33 211 331	3 303 310	892 406	47 441	77 782	232 278	
TOTAL	93 219 634	13 629 480	8 713 768	321 124	798 278	6 136 437	
RÉPARTITION DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKETS SOUS IFRS 9 AU 31/12/2025							
ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES	1 609 420			45			
Prêts et créances sur les Établissements de crédit							
Prêts et créances sur la clientèle							
Titres de dettes	1 609 420			45			
ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI	58 521 286	9 317 839	7 881 942	291 490	728 028	5 806 197	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	2 289 413			3 436			
Prêts et créances sur la clientèle	48 451 769	9 317 839	7 881 942	287 871	728 028	5 806 197	
Titres de dettes	7 780 103			183			
TOTAL ACTIF	60 130 706	9 317 839	7 881 942	291 535	728 028	5 806 197	
Engagements hors bilan : Répartition par buckets sous IFRS 9	34 564 462	4 717 590	597 894	57 716	102 644	228 597	
TOTAL	94 695 167	14 035 429	8 479 837	349 251	830 672	6 034 794	

COÛT DU RISQUE CONSOLIDÉ

	En milliers de DH	
	30/06/2026	30/06/2025
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS SAINS (BUCKET 1 ET BUCKET 2)	60 521	-37 361
BUCKET 1 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LES 12 MOIS À VENIR	28 127	39 289
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-24	6
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	17 876	24 757
Engagements par signature	10 275	14 526
BUCKET 2 : PERTES ÉVALUÉES AU MONTANT DES PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES POUR LA DURÉE DE VIE	32 394	-76 650
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	7 531	-81 348
Engagements par signature	24 862	4 697
DÉPRÉCIATIONS SUR ACTIFS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)		
BUCKET 3 : ACTIFS DÉPRÉCIÉS	-123 174	-16 614
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-119 494	3 044
Engagements par signature	-3 681	-19 658
Autres actifs	-	-
Provisions pour Risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-78 558	-22 718
DOTATIONS NETTES DE REPRISES DES DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS	-141 212	-76 693
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés		
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-32 765	-342 342
Récupérations sur prêts et créances	24 325	22 041
➡ Comptabilisés au coût amorti	24 325	22 041
➡ Comptabilisés en capitaux propres recyclables		
COÛT DU RISQUE DE CRÉDIT	-149 652	-396 993

RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 30/06/2026

	En milliers de DH					
	Banque de détail	Sociétés de financement spécialisées	Banque Offshore	Autres	Éliminations	Total
MARGE D'INTÉRÊT	1 308 579	33 702	51 647	-194	4 291	1 398 025
MARGE SUR COMMISSIONS	238 886	-53	14 141	31 924	-6 135	278 763
PRODUIT NET BANCAIRE	1 970 294	27 123	65 489	37 621	-94 702	2 005 825
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 013 827	18 639	7 422	10 945	-13 266	1 037 567
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	647 881	33 800	49 955	23 339	-87 000	667 975
RÉSULTAT NET	378 056	18 384	27 136	16 620	-86 680	353 515
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	378 053	17 400	27 136	16 619	-86 680	352 528

ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH			
	30/06/2026		31/12/2025	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat
Créances sur les Établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES À REVENU FIXE	2 038 981		2 305 397	
➡ Titres cotés				
➡ Titres non cotés	2 038 981		2 305 397	
ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE	-	340 247	-	331 689
➡ Titres cotés				
➡ Titres non cotés		340 247		331 689
INSTRUMENTS DÉRIVÉS	37 716		37 601	
CRÉANCES RATTACHÉES				
JUSTE VALEUR AU BILAN	2 076 697	340 247	2 342 999	331 689

PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	3 855	3 253
JUSTE VALEUR AU BILAN	3 855	3 253

RELATION ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE AU 30/06/2026

Entreprises consolidées par :		Mise en équivalence	Intégration globale
ACTIF			
PRÊTS, AVANCES ET TITRES			
Comptes ordinaires			4 036 176
Prêts			39 762
Titres			3 996 414
Opération de location financement			
ACTIF DIVERS			73 522
TOTAL			4 109 698
PASSIF			
DÉPÔTS			
Comptes ordinaires			39 762
Autres emprunts			39 762
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE			
PASSIF DIVERS			4 069 936
TOTAL			4 109 698
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE			
Engagements donnés			2 895 079
Engagements reçus			2 895 079

ÉLÉMENTS DE RÉSULTAT RELATIFS AUX OPÉRATIONS RÉALISÉES
AVEC LES PARTIES LIÉES AU 30/06/2026

Entreprises consolidées par :		Mise en équivalence	Intégration globale
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS			
			78 015
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES			77 853
COMMISSIONS (PRODUITS)			6 188
COMMISSIONS (CHARGES)			52
PRESTATIONS DE SERVICES DONNÉES			
PRESTATIONS DE SERVICES REÇUES			13 266
LOYERS REÇUS			7 174

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
AUTRES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE		
Titres de créances négociables	4 880 806	4 060 028
Emprunts obligataires	4 880 806	4 060 028
DETTES SUBORDONNÉES	2 304 056	2 298 120
Emprunt subordonnés		
➡ À durée déterminée	2 304 056	2 298 120
➡ À durée indéterminée		
TITRES SUBORDONNÉS		
➡ À durée déterminée		
➡ À durée indéterminée		
TOTAL	7 184 862	6 358 148

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

DÉTAIL DES TITRES DE DETTE PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR					En milliers de DH	
	30/06/2026			31/12/2025		
	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable	Valeur brute avant dépréciation	Dépréciation	Valeur nette comptable
États	7 539 909	-183	7 539 726	7 780 103	-183	7 779 921
Autres administrations publiques						
Établissements de crédit	-	-	-	-	-	-
Autres			-			-
TOTAL TITRES DE DETTE AU COÛT AMORTI	7 539 909	-183	7 539 726	7 780 103	-183	7 779 921



VARIATION DE DROITS D'UTILISATION PAR ACTIF SOUS-JACENT

	31/12/2025	Augmentations / Diminutions	Autres	En milliers de DH 30/06/2026
IMMOBILIER				
Valeur brute (bail commercial)	423 424	-6 172		417 252
Amortissements et dépréciations (-)	208 466	15 712		224 178
TOTAL IMMOBILIER	214 958	-21 884		193 074
MOBILIER				
Valeur brute (Matériels informatiques)	45 971	-		45 971
Valeur brute (Automobiles LLC)	10 327	-		10 327
Amortissements et dépréciations (Matériels informatiques) (-)	45 971	-		45 971
Amortissements et dépréciations (Automobiles LLC) (-)	6 224	-113		6 111
TOTAL MOBILIER	4 102	113		4 215
TOTAL DROITS D'UTILISATION	219 061	-21 771		197 289
Impôt différé actif (IDA)	94 323		-9 170	85 153
SOUS TOTAL	313 384	-21 771	-9 170	282 442

VARIATION DE LA DETTE DE LOCATION

	31/12/2025	Intérêts courus	Palements	Autres	En milliers de DH 30/06/2026
PASSIF DE LOCATION					
Dettes de location - (Bail Commercial)	233 114	3 051	-25 698	-277	210 190
Dettes de location - (Matériel Informatique)					
Dettes de location - (Automobiles LLC)	2 693				2 693
TOTAL PASSIF DE LOCATION	235 808	3 051	-25 698	-277	212 884
Impôt différé Passif (IDP)	87 624			-8 709	78 916
Capitaux propres	-10 048				-10 048
Résultat				692	692
SOUS TOTAL	313 384	3 051	-25 698	-8 017	282 442

ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

	30/06/2026	31/12/2025
Capital en (DH)	1 327 928 600	1 327 928 600
Nombre d'actions	13 279 286	13 279 286
Résultat Part Groupe (KDH)	352 528	434 829
RÉSULTAT PAR ACTION (DH)	27	33

TRANSFERT DES DÉPRÉCIATIONS PAR BUCKET DES ACTIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI

	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À 12 MOIS (BUCKET 1)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS AVEC PERTES ATTENDUES À MATURITÉ (BUCKET 2)	DÉPRÉCIATIONS SUR ENCOURS DÉPRÉCIÉS (BUCKET 3)	En milliers de DH
AU 1^{ER} JANVIER 2026	-291 490	-728 028	-5 806 197	
DOTATIONS NETTES AUX DÉPRÉCIATIONS	17 876	7 531	-97 962	
Actifs financiers acquis ou émis pendant la période	-59 581	-27 872	-1 233	
Actifs financiers décomptabilisés pendant la période	59 820	66 916	3 644	
TRANSFERT D'ACTIFS EN COURS DE VIE D'UN BUCKET À L'AUTRE	17 637	-31 513	-100 374	
Transfert de ECL 12 mois (Bucket 1) vers ECL Maturité (Bucket 2)	13 291	-191 851	-	
Retour de ECL Maturité (Bucket 2) vers ECL 12 mois (Bucket 1)	-9 183	122 118	-	
Transfert vers ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3)	2 213	51 584	-135 538	
Retour de ECL Maturité Dépréciés (Bucket 3) vers ECL Maturité (Bucket 2) / ECL 12 mois (Bucket 1)	-117	-12 498	36 379	
Utilisations de dépréciations			12 962	
AUTRES DOTATIONS/REPRISES SANS CHANGEMENT DE STRATE	11 433	-866	-14 177	
AU 30 JUIN 2026	-273 614	-720 496	-5 904 159	

ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	30/06/2026	31/12/2025	En milliers de DH
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNÉS	15 557 685	16 069 783	
D'ordre des Établissements de crédit	6 920 085	7 292 942	
D'ordre de la clientèle	8 637 600	8 776 841	
Cautions administratives et fiscales et autres cautions			
Autres garanties d'ordre à la clientèle			
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS	9 901 009	9 831 275	
Des Établissements de crédit	8 328 175	7 878 166	
De l'État et d'autres organismes de garantie	1 572 834	1 953 109	
D'autres organismes de garantie			

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS

	30/06/2026	31/12/2025	En milliers de DH
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS DONNÉS	20 956 956	23 212 268	
Aux Établissements de crédit	560 067	581 948	
À la clientèle	20 396 889	22 630 320	
Autre engagements en faveur de la clientèle			
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS	-	-	
Des Établissements de crédit			
De la clientèle			



AC9, Rue Al Maysse, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 – Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

GROUPE BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA SITUATION
INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDÉS
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 30 JUIN 2026

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et de ses filiales (Groupe BMCI)** comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant **7.742.957 KMAD**, dont un bénéfice net consolidé de **353.515 KMAD**.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du **Groupe BMCI** arrêtés au 30 juin 2026, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 23 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.

Abderrahim GRINE
Associé

Fidarc Grant Thornton

Faïçal MEKOUAR
Associé



COMMUNICATION FINANCIÈRE

Comptes sociaux



1 1 PRÉSENTATION

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1 2 PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1 3 CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours : Créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Établissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
 - Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
 - Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1 4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1 5 PORTEFEUILLE DE TITRES

1. 5. 1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

1 5 2 Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats

1 5- 3 Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition. Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

Comme autorisé par le PCEC en cas de changement d'intention de gestion , un portefeuille d'instrument de dettes a été reclassé de la catégorie « Titres de placement » vers la catégorie « Titres d'investissement ».

1 5 4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition. A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quel que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

1 5 5 -Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque. A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, selon la valeur d'utilité de la participation à la constitution de provisions pour dépréciation

1,5,6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1 6 LES OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1 7 LES PROVISIONS POUR RISQUES GÉNÉRAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1 8. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Logiciels informatiques	7 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrains d'exploitation	non amortissables
Immeubles d'exploitation : bureaux	25 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
Matériel informatique :	
- Grosse informatique	10 ans
- Micro informatique	7 ans

1 9 CHARGES À RÉPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1 10 PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1 11 PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés, les produits et charges calculés sur une base prorata Temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1 12 CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1 13 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIF	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	2 752 366	1 477 015
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 429 812	6 467 474
À vue	854 757	1 511 551
À terme	4 575 055	4 955 923
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	47 058 850	46 191 930
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 458 716	16 246 998
Crédits et financements participatifs à l'équipement	10 251 129	10 298 007
Crédits et financements participatifs immobiliers	15 763 288	15 823 082
Autres crédits et financements participatifs	2 585 717	3 823 844
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	2 428 110	2 438 219
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT	4 873 008	4 472 325
Bons du Trésor et valeurs assimilées	4 696 271	3 867 287
Autres titres de créance	176 739	605 009
Certificats de Sukuks		
Titres de propriété	28	28
AUTRES ACTIFS	1 150 729	1 685 179
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 746 016	8 159 260
Bons du Trésor et valeurs assimilées	7 539 909	7 780 103
Autres titres de créance	206 107	379 156
Certificats de Sukuks		
TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS	431 230	454 550
Participation dans les entreprises liées	199 946	226 141
Autres titres de participation et emplois assimilés	231 284	228 409
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
CRÉANCES SUBORDONNÉES		
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT PLACÉS		
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION	875 702	806 776
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	696 412	719 522
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	773 236	818 390
TOTAL DE L'ACTIF	74 215 472	73 690 641

HORS BILAN	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
ENGAGEMENTS DONNÉS	37 577 465	42 839 481
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	981 169	3 075 092
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	18 645 889	21 211 683
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	9 349 367	9 809 366
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	8 601 040	8 743 340
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	9 524 517	9 529 839
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	7 951 682	7 576 730
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	1 572 834	1 953 109
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir		

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026	En milliers de DH	
	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	2 489 109	2 536 227
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit	72 846	128 038
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 337 937	1 321 630
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	163 372	147 155
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	112 368	94 798
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en Crédit-bail et en location	196 100	206 802
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	273 946	277 982
Autres produits bancaires	332 540	359 823
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-585 112	-645 091
Intérêts et charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés	-42 637	-50 545
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-145 171	-149 629
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-63 026	-167 470
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en Crédit-bail et en location	-171 218	-164 494
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	-163 060	-112 952
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 903 997	1 891 136
Produits d'exploitation non bancaire	28 379	23 831
Charges d'exploitation non bancaire	-14 999	-214 567
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	-1 164 861	-1 170 121
Charges de personnel	-602 172	-543 607
Impôts et taxes	-14 884	-16 544
Charges externes	-425 945	-465 233
Autres charges générales d'exploitation	-2 010	-29 391
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-119 850	-115 346
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	-557 099	-767 661
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-426 615	-420 564
Pertes sur créances irrécouvrables	-37 351	-242 088
Autres dotations aux provisions	-93 133	-105 009
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	351 423	728 409
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	289 560	413 001
Récupérations sur créances amorties	25 292	22 214
Autres reprises de provisions	36 571	293 194
RÉSULTAT COURANT	546 839	491 028
Produits non courants	8 527	2 091
Charges non courantes	-48 813	-55 760
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	506 553	437 359
Impôts sur les résultats	-184 790	-144 948
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	321 763	292 411
TOTAL PRODUITS	2 877 437	3 290 558
TOTAL CHARGES	-2 555 674	-2 998 147
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	321 763	292 411

BILAN PASSIF	En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	-	-
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	5 509 951	3 879 388
À vue	1 612 817	1 557 893
À terme	3 897 134	2 321 495
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	48 050 199	49 274 667
Comptes à vue créditeurs	35 817 382	37 065 004
Comptes d'épargne	5 851 318	5 730 340
Dépôts à terme	3 192 412	3 734 227
Autres comptes créditeurs	3 189 088	2 745 096
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS		
TITRES DE CRÉANCE ÉMIS	5 264 314	5 047 396
Titres de créance négociables émis	5 264 314	5 047 396
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
AUTRES PASSIFS	4 146 662	4 462 121
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	955 400	879 911
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE		
DETTES SUBORDONNÉES	2 304 056	2 298 120
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT REÇUS		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL	5 184 874	5 184 874
CAPITAL	1 327 929	1 327 929
ACTIONNAIRES CAPITAL NON VERSÉ (-)		
REPORT À NOUVEAU (+/-)	1 150 325	786 158
RÉSULTATS NETS EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)		
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	321 763	550 077
TOTAL DU PASSIF	74 215 472	73 690 641

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION DU 01/01/2026 AU 30/06/2026	En milliers de DH	
	30/06/2026	30/06/2025
LIBELLE		
(+) Intérêts et produits assimilés	1 518 962	1 585 100
(-) Intérêts et charges assimilées	251 700	367 593
MARGE D'INTÉRÊT	1 267 261	1 217 507
(+) Produits sur financements participatifs	15 697	11 672
(-) Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	15 697	11 672
(+) Produits sur immobilisations en Crédit-bail et location	196 100	206 802
(-) Charges sur immobilisations en Crédit-bail et location	171 218	164 494
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET LOCATION	24 882	42 308
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara		
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA (I)	0	0
(+) Commissions perçues	274 476	279 041
(-) Commissions servies	37 841	36 155
MARGE SUR COMMISSIONS (I)	236 636	242 886
(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	12 540	95 423
(+) Résultat des opérations sur titres de placement	-4 512	605
(+) Résultat des opérations de change	281 594	250 819
(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	11 423	-17 291
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	301 045	329 556
+/- RÉSULTAT DES OPÉRATIONS SUR TITRES DE MOUDARABA ET MOUCHARAKA		
(+) Divers autres produits bancaires	113 725	97 414
(-) Diverses autres charges bancaires	55 250	50 206
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT		
PRODUIT NET BANCAIRE	1 903 997	1 891 136
(+) Résultat des opérations sur immobilisations financières	15 212	4 508
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	15 713	23 831
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	14 999	1 183
(-) Charges générales d'exploitation	1 164 861	1 170 121
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	755 062	748 171
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-149 114	-227 437
(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-59 109	-29 707
RÉSULTAT COURANT	546 839	491 028
RÉSULTAT NON COURANT	-40 286	-53 668
(-) Impôts sur les résultats	184 790	144 948
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	321 763	292 411
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations	119 850	115 346
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (I)	410	15
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	39 485	33 971
(+) Dotations aux provisions réglementées		
(+) Dotations non courantes		
(-) Reprises de provisions	-2 959	-218 754
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-910	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	14 636	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (I)	-12 665	-
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (I)	-	213 383
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	479 610	436 373
(-) Bénéfices distribués	185 910	239 027
(+) AUTOFINANCEMENT	293 700	197 346



CRÉANCES SUBORDONNÉES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026					En milliers de DH	
Créances	Montant			31/12/2025 Net 4	Dont entreprises liées et apparentées	
	30/06/2026 Brut 1	30/06/2026 Prov. 2	30/06/2026 Net 3		30/06/2026 Net 5	31/12/2025 Net 6
Créances subordonnées aux Établissements de crédit et assimilés				NEANT		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026			En milliers de DH	
ACTIF	30/06/2026	31/12/2025		
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	1 248	1 553		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	2 624	350 886		
DÉBITEURS DIVERS	413 667	180 524		
Sommes dues par l'État	411 527	178 221		
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-		
Sommes diverses dues par le personnel	1 825	1 988		
Comptes clients de prestations non bancaires				
Divers autres débiteurs	315	315		
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	55 548	66 295		
COMPTES DE RÉGULARISATION	677 642	1 085 920		
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	11 696	-		
Comptes d'écarts sur devises et titres	6 398	7 870		
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	3 380	3 461		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	-	0		
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	326 695	144 161		
Autres comptes de régularisation	329 473	930 391		
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	-	37		
TOTAL	1 150 729	1 685 179		

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026			En milliers de DH	
	30/06/2026	31/12/2025		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	37 577 465	42 839 481		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	981 169	3 075 092		
Crédits documentaires import	-	-		
Acceptations ou engagements de payer				
Ouvertures de crédits confirmés				
Engagements de substitution sur émission de titres				
Engagements irrévocables de Crédit-bail				
Engagements révocables sur produits participatifs				
Autres engagements de financement donnés	981 169	3 075 092		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	18 645 889	21 211 683		
Crédits documentaires import	2 722 232	2 850 225		
Acceptations ou engagements de payer	853 151	1 049 302		
Ouvertures de crédits confirmés	-	-		
Engagements de substitution sur émission de titres				
Engagements irrévocables de Crédit-bail				
Engagements révocables sur produits participatifs	12 966	15 979		
Autres engagements de financement donnés	15 057 539	17 296 177		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	9 349 367	9 809 366		
Crédits documentaires export confirmés	12 268	146 666		
Acceptations ou engagements de payer	-	-		
Garanties de crédits données				
Autres cautions, avals et garanties donnés	9 337 098	9 662 699		
Engagements en souffrance				
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DE L'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	8 601 040	8 743 340		
Garanties de crédits données	6 334	3 640		
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	7 134 423	6 900 628		
Autres cautions et garanties données	1 460 284	1 839 073		
Engagements en souffrance				
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	9 524 517	9 529 839		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	-	-		
Ouvertures de crédit confirmés				
Engagements de substitution sur émission de titres				
Autres engagements de financement reçus				
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	7 951 682	7 576 730		
Garanties de crédits				
Autres garanties reçues	7 951 682	7 576 730		
ENGAGEMENTS DE GARANTIE REÇUS DE L'ÉTAT ET D'ORGANISMES DE GARANTIE DIVERS	1 572 834	1 953 109		
Garanties de crédits	1 572 834	1 953 109		
Autres garanties reçues	-	-		

COMMISSIONS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH	
Commissions	Montant		
COMMISSIONS PERÇUES	274 476		
Sur opérations de change			
Sur opérations sur titres			
Sur engagements sur titres			
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt		22 611	
Sur moyens de paiement		119 159	
Sur activités de conseil et d'assistance		7 468	
Sur ventes de produits d'assurances		17 021	
Commissions de fonctionnement de compte		19 877	
Commissions sur prestations de service sur crédit		12 841	
Sur autres prestations de service		75 500	
COMMISSIONS VERSÉES	37 841		
Sur opérations de change			
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres			
Sur produits dérivés			
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt			
Sur moyens de paiement		28 012	
Sur activités de conseil et d'assistance			
Sur ventes de produits d'assurances			
Sur autres prestations de service		9 829	

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026			En milliers de DH	
PASSIF	30/06/2026	31/12/2025		
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	463	1 988		
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES	416	350 473		
CRÉDITEURS DIVERS	1 342 042	1 040 709		
Sommes dues à l'État	331 963	302 146		
Sommes dues aux organismes de prévoyance	52 191	7 548		
Sommes diverses dues au personnel	36	7 007		
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	186 718	1 211		
Fournisseurs de biens et services	76 927	46 259		
Divers autres créditeurs	694 208	676 537		
COMPTES DE RÉGULARISATION	2 803 740	3 068 952		
Compte de concordance Dirhams/devises	-	-		
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	80 380	96 333		
Comptes d'écarts sur devises et titres				
Résultats sur produits dérivés de couverture	2 468	3 284		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	57	-		
Charges à payer et produits constatés d'avance	2 092 754	2 220 586		
Autres comptes de régularisation	-	-		
Comptes transitoires ou d'attente créditeur	628 082	748 749		
TOTAL	4 146 662	4 462 121		

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH	
Catégorie des titres	Produits perçus		
Titres de participation		26 156	
Participations dans les entreprises liées		86 212	
Titres de l'activité de portefeuille		-	
Emplois assimilés		-	
TOTAL		112 368	

ENGAGEMENTS SUR TITRES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH	
ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant		
Titres achetées à réméré		-	
Autres titres à livrer		-	
ENGAGEMENTS REÇUS	Montant		
Titres vendus à réméré		-	
Autres titres à recevoir		-	

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH	
Bilan	Montant		
ACTIF	4 911 592		
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	34 407		
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	650 506		
Créances sur la clientèle	3 651 158		
Titres de transaction et de placement et investissement	160 404		
Autres actifs	363 439		
Titres de participation et emplois assimilés	51 677		
Créances subordonnées			
Immobilisations données en Crédit-bail et location			
Immobilisations incorporelles et corporelles			
PASSIF	4 911 592		
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 542 228		
Dépôts de la clientèle	2 768 841		
Titres de créance émis			
Autres passifs	600 523		
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie			
Dettes subordonnées			
HORS BILAN	10 182 762		
Engagements donnés	10 064 636		
Engagements reçus	118 126		

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS					En milliers de DH	
Titres	OPÉRATIONS DE COUVERTURE		AUTRES OPÉRATIONS		30/06/2026	31/12/2025
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025		
OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME	7 473 171	7 148 612				
Devises à recevoir	1 720 618	1 736 253				
Dirhams à livrer	1 759 446	1 638 930				
Devises à livrer	1 997 787	1 965 610				
Dirhams à recevoir	1 995 320	1 807 819				
Dont swaps financiers de devises						

ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change		
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments		
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments		
TOTAL	7 473 171	7 148 612

ÉTAT DES DÉROGATIONS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026			En milliers de DH	
Indications de dérogations	Justifications des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats		
Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT		NEANT	
Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT	
Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des États de synthèse	NEANT		NEANT	

ÉTAT DES CHANGEMENTS DES MÉTHODES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026			En milliers de DH	
Nature des changements	Justifications des changements	Influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats		
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT		NEANT	
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT		NEANT	



AUTRES PRODUITS ET CHARGES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	169 480
AUTRES PRODUITS BANCAIRES	332 340
AUTRES CHARGES BANCAIRES	163 060
Dont gains sur titres de transaction	45 388
Dont plus-values de cession sur BDT	23
Dont Produits sur engagements sur titres	-
Dont Produits sur engagements sur produits dérivés	3 647
Dont produits sur opérations de change	282 124
Dont Divers autres Produits bancaires	1 357
Dont reprises de provision p/dép des titres de placement	-
Dont pertes sur titres de transaction	32 848
Dont moins-values de cession sur titres	306
Dont charges sur moyens de paiement	28 012
Dont autres charges sur prestations de service	9 829
Dont charges sur engagements de titres	-
Dont charges sur produits dérivés	32 387
Dont pertes sur opérations de change	-
Dont cotisation au fonds de garantie des dépôts	46 346
Dont dotations aux prov dépréciation des titres de placement	4 229
DIVERSES CHARGES BANCAIRES	8 904
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	MONTANT
PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	28 379
CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	14 999
PRODUITS	
➤ Dont produits sur valeurs et emplois divers	677
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations financières	12 665
➤ Dont plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	910
➤ Dont produits accessoires	14 126
➤ Dont autres produits d'exploitation non bancaire	-

CHARGES	
➤ Dont autres charges sur valeurs et emplois divers	363
➤ Dont moins-values de cession sur immobilisations.	14 636

AUTRES CHARGES	MONTANT
DOTATION AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	557 099
Dont dotations aux provisions pour créances en souffrance	410 235
Dont pertes sur créances irrécouvrables	37 351
Dont dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	410
Dont dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	16 380
Dont dotations aux provisions pour autres risques et charges	92 723
Dont dotations aux provisions réglementées	-
Dont dotations aux autres provisions	-

AUTRES PRODUITS	MONTANT
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	351 423
Dont reprise de provisions pour créances en souffrance	289 560
Dont récupérations sur créances amorties	25 292
Dont reprise aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 957
Dont reprise de provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	-
Dont reprise de provisions pour autres risques et charges	33 614
Dont reprise de provisions réglementées	-
Dont reprise des autres provisions	-
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	MONTANT
PRODUITS NON COURANTS	8 527
CHARGES NON COURANTES	48 813

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

PRODUITS ET CHARGES	MONTANT
PRODUITS	371 015
Gains sur les titres de transaction	45 388
Plus-value de cession sur titres de placement	23
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	-
Gains sur les produits dérivés	44 010
Gains sur les opérations de change	281 594
CHARGES	69 970
Pertes sur les titres de transaction	32 848
Moins-value de cession sur titres de placement	306
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	4 229
Pertes sur les produits dérivés	32 387
Pertes sur opérations de change	-
RÉSULTAT	301 045

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	546 839
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	4 681
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	121 230
Résultat courant théoriquement imposable (=)	430 291
Impôt théorique sur le résultat courant (-)	172 116
Résultat courant après impôts (=)	374 723

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

DÉPÔTS	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ		Total au 30/06/2026	Total au 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	382 006	575 346	14 925 372	35 495 914	36 779 517
COMPTE D'ÉPARGNE				5 851 326	5 730 348
DÉPÔTS À TERME	6 900	230 751	734 757	3 169 076	3 706 554
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS (Y COMPRIS HAMISH AL JIDDIYA)	510 954	396 636	1 483 434	3 510 253	3 030 346
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	31	713	4 377	23 630	27 902
TOTAL	899 891	1 203 446	17 147 940	48 050 199	49 274 667

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

CHARGES	MONTANT
CHARGES DE PERSONNEL	602 172
Dont salaires et appointements	308 702
Dont primes et gratifications	119 510
Dont charges d'assurances sociales	95 063
Dont charges de retraite	7 386
Dont charges de formation	16 896
Dont autres charges de personnel	54 615
CHARGES	MONTANT
IMPÔTS ET TAXES	14 884
Taxe urbaine et taxe d'édilité	-
Patente	7 935
Droits d'enregistrements	-
Timbres fiscaux et formules timbrées	105
Taxe sur les véhicules	-
Autres impôts, taxe et droits assimilés	6 844
CHARGES	MONTANT
CHARGES EXTERNES	425 945
Dont loyers de Crédit-bail et de location	107 131
Dont frais d'entretien et de réparation	140 301
Dont rémunérations d'intermédiaire , et honoraires	69 506
Prime d'assurance	2 304
Frais d'électricité, d'eau, de chauffage et de combustible	9 830
Dont transports et déplacements	11 525
Mission et réception	3 252
Dont publicité et publication	18 667
Frais postaux et télécommunications	32 941
frais de recherche et de documentation	227
frais de conseils et d'assemblée	504
Dons et cotisations	1 681
Fournitures de bureau et imprimés	4 252
Dont autres charges externes	23 825
CHARGES	MONTANT
AUTRES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 010
Dont pénalités et dédits	-
Dont diverses autres charges générales d'exploitation	2 010
CHARGES	MONTANT
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	119 850

CAPITAUX PROPRES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2026
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION				
Réserves et primes liées au capital	5 184 874			5 184 874
Réserve légale	132 793			132 793
Autres réserves	2 266 714			2 266 714
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 785 367	-		2 785 367
CAPITAL	1 327 929			1 327 929
Capital appelé	1 327 929			1 327 929
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
ACTIONNAIRES / CAPITAL NON VERSÉ				
REPORT À NOUVEAU (+/-)	786 158	364 167		1 150 325
RÉSULTAT NET EN INSTANCE D'AFFECTATION (+/-)				
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+/-)	550 077			321 763
TOTAL	7 849 037	364 167	-	7 984 891

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

TITRES	Établissement de crédit et assimilés	Émetteurs publics	ÉMETTEURS PRIVÉS		Total au 30/06/2026	Total au 31/12/2025
			Financiers	Non financiers		
TITRES CÔTÉS						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Certificats de sukuk						
Titres de propriété						
TITRES NON CÔTÉS	375 345	12 103 429	28	-	12 478 802	12 399 202
Bons du trésor et valeurs assimilées		12 103 429		-	12 103 429	11 448 679
Obligations	-	-	-	-	0	0
Autres titres de créance	375 345			-	375 345	950 495
Certificats de sukuk	-	-			0	0
Titres de propriété	-		28	-	28	28
TOTAL	375 345	12 103 429	28	-	12 478 802	12 399 202

Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus



CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

	Secteur public	SECTEUR PRIVÉ			Total au 30/06/2026	Total au 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS DE TRÉSORERIE	1 277 037	211 104	11 981 590	265 210	13 734 941	11 462 269
Comptes à vue débiteurs	77 037	211 104	3 743 281	129 780	4 161 202	3 846 296
Créances commerciales sur le Maroc	-	-	2 324 078	-	2 324 078	1 810 118
Crédits à l'exportation	-	-	18 431	-	18 431	4 051
Autres crédits de trésorerie	1 200 000	-	5 895 800	135 429	7 231 230	5 801 804
Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	4 639 661	4 639 661	4 704 030
Crédits à la consommation	-	-	-	4 631 201	4 631 201	4 697 743
Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	8 460	8 460	6 287
Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	1 765 845	-	8 113 861	327 456	10 207 162	10 239 409
Crédits à l'équipement	1 765 845	-	8 113 861	323 077	10 202 783	10 234 862
Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	4 379	4 379	4 547
Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	-	-	1 876 536	13 848 647	15 725 183	15 768 395
Crédits immobiliers	-	-	1 876 536	12 785 192	14 661 728	14 832 123
Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	1 063 455	1 063 455	936 272
Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	1 112 297	286 933	72	1 399 301	2 504 298
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	449 898	-	1 972 269	-	2 422 167	2 431 275
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	20 791	428	81 364	69 615	172 199	201 028
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	561 660	624 685	1 186 346	1 319 445
Créances pré-douteuses	-	-	7 161	114 366	121 527	139 067
➡ Dont créances pré-douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses	-	-	377 260	344 536	721 796	895 843
➡ Dont créances douteuses sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
Créances compromises	-	-	177 239	165 783	343 022	284 536
➡ Dont créances compromises sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	3 513 571	1 323 829	24 874 213	19 775 346	49 486 960	48 630 150

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2026	Total au 31/12/2025
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 183 217	22 382	19 888	239 405	2 464 892	1 019 864
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	-	-	-	-	-
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
À terme	-	-	-	-	-	-
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	1 087 133	-	1 087 133	833 469
Au jour le jour	-	-	557 133	-	557 133	503 469
À terme	-	-	530 000	-	530 000	330 000
PRÊTS FINANCIERS	-	173 334	3 823 140	-	3 996 474	4 583 399
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	16 425	32 830	-	49 256	925 148
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	5 687	9 587	-	15 275	20 532
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
Dont créances en souffrance sur financements participatifs	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 183 217	217 829	4 972 578	239 405	7 613 030	7 382 411

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT AU MAROC			Établissements de crédit à l'étranger	Total au 30/06/2026	Total au 31/12/2025
	Bank Al-Maghrib Trésor public service des chèques postaux	Banque au Maroc	Autres Établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	2 325	47 033	605 016	654 373	685 708
VALEURS DONNÉES EN PENSION	1 701 791	-	4 041	-	1 705 832	1 016 095
Au jour le jour	-	-	4 041	-	4 041,00	0
À terme	1 701 791	-	0	-	1 701 791	1 016 095
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	1 370 000	-	-	1 175 044	2 545 044	1 460 656
Au jour le jour	-	-	-	497 983	497 983	209 951
À terme	1 370 000	-	-	677 061	2 047 061	1 250 705
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	6 649	-	6 649	6 649
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
Mourabaha	-	-	-	-	-	-
Salam	-	-	-	-	-	-
Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES DETTES	-	584 174	-	-	584 174	702 231
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	13 344	-	-	534	13 878	8 050
TOTAL	3 085 136	586 499	57 723	1 780 594	5 509 951	3 879 388

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES						
TITRES DE TRANSACTION	2 038 981	2 038 981	1 902 500	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 038 981	2 038 981	1 902 500	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 797 960	2 793 112	2 744 828	35 162	4 848	4 848
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 624 851	2 620 003	2 571 700	34 923	4 848	4 848
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	173 081	173 081	173 100	239	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	28	28	28	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	7 646 708	7 646 708	7 508 312	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	7 444 444	7 444 444	7 305 912	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	202 264	202 264	202 400	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
TOTAL	12 483 650	12 478 802	12 155 640	35 162	4 848	4 848

Non inclus les intérêts courus à recevoir.



TITRES DE CRÉANCE ÉMIS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement	DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	08/01/2026	08/01/2027	100	3,50		85300			
Certificats de dépôt	27/02/2026	02/03/2027	100	2,60		103800			
Certificats de dépôt	26/05/2026	26/05/2027	100	2,35		79300			
Certificats de dépôt	04/06/2026	04/06/2027	100	2,80		61000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		4000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		10000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		38000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		60000			
Certificats de dépôt	29/12/2025	29/12/2026	100	2,40		78900			
Certificats de dépôt	29/01/2026	29/01/2027	100	2,35		52600			
Certificats de dépôt	23/04/2026	23/04/2027	100	3,50		299300			
Certificats de dépôt	30/06/2026	30/06/2027	100	2,60		20500			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		40000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		30000			
Certificats de dépôt	28/11/2025	01/12/2026	100	2,60		41800			
Certificats de dépôt	27/11/2025	27/11/2026	100	2,35		117100			
Certificats de dépôt	31/12/2025	31/12/2026	100	2,65		68000			
Certificats de dépôt	02/02/2026	02/02/2027	100	2,60		38700			
Certificats de dépôt	02/06/2026	02/06/2027	100	2,60		71400			
Certificats de dépôt	17/06/2025	17/06/2027	100	TX révisable		11600			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		20000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		30000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		60000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		15000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		70000			
Certificats de dépôt	07/10/2025	07/10/2026	100	3,50		47100			
Certificats de dépôt	30/04/2026	30/04/2027	100	2,60		49900			
Certificats de dépôt	21/07/2025	22/07/2026	100	2,35		91000			
Certificats de dépôt	25/06/2026	25/06/2027	100	3,00		45000			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	TX révisable		19200			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		40000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		50000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		100000			

Nature titres	CARACTÉRISTIQUES					Montant ⁽¹⁾	DONT		
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur nominale unitaire	Taux nominal	Mode de remboursement		entreprises liées	autres apparentés	
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		250000			
Certificats de dépôt	16/12/2024	16/12/2028	100	3,36		260000			
Certificats de dépôt	30/09/2025	30/09/2026	100	2,60		93800			
Certificats de dépôt	29/08/2025	01/09/2026	100	2,60		84000			
Certificats de dépôt	29/07/2025	29/07/2026	100	2,60		59600			
Certificats de dépôt	21/04/2026	21/04/2027	100	3,50		5000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		15000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		12000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		100000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		20000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		50000			
Certificats de dépôt	30/10/2025	30/10/2026	100	2,60		131600			
Certificats de dépôt	09/02/2026	09/03/2027	100	2,90		65000			
Certificats de dépôt	05/11/2024	05/11/2026	100	TX révisable		36700			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		26000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		50000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		15000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		200000			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		80000			
Certificats de dépôt	23/09/2025	23/09/2026	100	2,50		115500			
Certificats de dépôt	24/09/2025	25/09/2026	100	2,35		103900			
Certificats de dépôt	28/10/2025	29/10/2026	100	2,35		117500			
Certificats de dépôt	03/06/2026	03/06/2027	100	3,00		21100			
Certificats de dépôt	29/06/2026	29/06/2027	100	2,35		43000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		50000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		60000			
Certificats de dépôt	28/08/2025	28/08/2026	100	2,35		83300			
Certificats de dépôt	16/04/2026	16/04/2027	100	3,00		136000			
Certificats de dépôt	03/02/2026	03/02/2027	100	2,65		86200			
Certificats de dépôt	26/02/2026	26/02/2027	100	2,35		11500			
Certificats de dépôt	28/04/2026	28/04/2027	100	2,35		58100			
Certificats de dépôt	17/06/2026	17/06/2027	100	2,60		105400			
Certificats de dépôt	11/05/2026	11/05/2028	100	TX révisable		11300			
Certificats de dépôt	18/09/2025	03/09/2026	100	2,48		25000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		200000			
Certificats de dépôt	23/04/2026	22/10/2026	100	2,55		50000			

TOTAL

(1) Les chiffres ci-dessus sont présentés hors intérêts courus qui s'élèvent à 64 314 KDH

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

En milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	Produits inscrits au CPC de l'exercice
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIÉES						199 946			
BMCI LEASING	Crédit-bail	80 000	86,91%	111 714	111 714	30/06/2026	69 243	3 017	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	55 454	51 677	30/06/2026	9 608	3 526	54 360
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	5 000	100%	20 000	17 265	30/06/2026	17 384	16	
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 090	30/06/2026	8 087	-3	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	30/06/2026	15 471	15 319	31 852
FCP BMCI GESTION SOLIDARI	Fonds	1 000	50%	500	500				
FCP BMCI ISR	Fonds	1 000	50%	500	500				
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000					
AKAR REAL ESTATE	Société immobilière	10 100	100%	10 100	10 100	30/06/2026	32 303	2 783	
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS						231 284			
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	98 200	13%	13 000	13 000	31/12/2025	244 695	44 103	13 238
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2025	593 670	30 314	
ARADEI	Sociétés de placement immobilier	1 064 578		171 380	171 380	31/12/2025		534 413	9 854
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/05/2023	12 107	-59	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13%	2 534	2 534				
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2025	33 159	8 215	411
SOGEPoS	Gest & exploit parc indust	35 000	13%	4 622	4 622	31/12/2025	68 881	19 731	2 605
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930				
FGCP	Fonds de garantie			5 000	5 000				
Bourse de Casablanca	Bourse	387 518	3,04%		11 765	31/12/2025	882 193	102 752	
SETTAPARK	Gest & exploit parc indust				4 027	31/12/2025	24 668	1 940	
ECOPARC	Gest & exploit parc indust	55 000	18,18%		7 571	31/12/2025	19 934	14 067	
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Fonds	1 000		500					
Divers					4 300				48
TITRES DE MOUCHARAKA									
Moucharaka fixe									
Moucharaka dégressive									
TITRES DE MOUDARABA									
Moudaraba restreinte									
Moudaraba non restreinte									
TOTAL					431 230				112 368



VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026				En milliers de DH
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données		Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	-			
Certificats de Sukuk				
Autres titres				
Hypothèques	49 673 313			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 821 065			
TOTAL	140 494 379			
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus		Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées				
Certificats de Sukuk				
Autres titres				
Hypothèques				
Autres valeurs et sûretés réelles	584 700	BDT donnés en garantie CDG		584 700
TOTAL	584 700			584 700

PROVISIONS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026					En milliers de DH
PROVISIONS	Encours 31/12/2025	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2026
PROVISIONS DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 655 814	414 874	292 517	-1 105	5 777 065
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	-		-		-
Créances sur la clientèle	5 609 530	400 235	289 560	-75	5 720 129
Titres de placement & investissement	620	4 229	-	-	4 848
Titres de participation et emplois assimilés	17 070	410	2 957		14 524
Dépôts d'investissements et Wakala Bil Istithmar placés					
Immobilisations en Crédit-bail et en location	16 993	10 000	-		26 993
Immobilisations en Ijara					
Autres actifs	11 602			-1 030	10 572
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	879 911	109 103	33 614	-	955 400
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	273 265	16 380	-		289 646
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	3 254	4 458	3 857		3 855
provisions pour risques généraux et charges	603 368	88 265	29 757	-	661 876
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges					
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	6 535 725	523 976	326 131	-1 105	6 732 465

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026										En milliers de DH
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice ⁽¹⁾	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 551 234	38 419	14	1 589 639	831 712	61 564	49,06		893 227	696 412
Droit au bail	239 166		-	239 166	2 667	-	-		2 667	236 498
Immobilisations en recherche et développement					-	-	-		-	
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	1 312 069	38 419	14	1 350 474	829 045	61 564	49		890 560	459 914
Immobilisations incorporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 683 644	18 391	52 097	2 649 933	1 904 541	58 205	36 816		1 925 929	724 009
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 079 107	428	35 861	1 043 674	656 767	18 176	22 079		652 864	390 809
Terrain d'exploitation	21 949		-	21 949	-				0	21 949
Immeubles d'exploitation Bureaux	1 036 309	428	35 861	1 000 876	640 680	17 982	22 079		636 583	364 292
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	20 849			20 849	16 087	194	-		16 281	4 568
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	819 956	3 337	280	823 014	651 333	25 900	280		676 953	146 061
Mobilier de bureau d'exploitation	204 987	2 078	64	207 001	173 644	2 869	64		176 449	30 552
Matériel de bureau d'exploitation	53 883	707	46	54 544	53 279	587	46		53 820	724
Matériel informatique	560 503	552	170	560 885	424 220	22 392	170		446 442	114 443
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	584	-		584	189	53			242	342
Autres matériels d'exploitation										
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	734 139	14 626	15 956	732 809	566 952	13 194	14 458		565 688	167 120
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	50 442	-	-	50 437	29 489	935	-		30 424	20 018
Terrains hors exploitation	-			-						
Immeubles hors exploitation	46 075			46 075	25 505	868			26 373	19 703
Mobilier et matériel hors exploitation	4 367		5	4 362	3 984	67	5		4 046	316
Autres immobilisations corporelles hors exploitation										
IMMOBILISATIONS EN COURS	39 285	9 940	-	49 225	-	-	-		-	49 225
TOTAL	4 274 164	66 750	52 111	4 288 798	2 736 252	119 769	36 865		2 819 156	1 469 647

(1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026											En milliers de DH
NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Reprises de provisions			
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	1 627 245	267 219	209 405	1 684 736	171 218	782 041	10 000	-		26 993	875 702
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES											
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 567 870	249 587	209 405	1 608 053	171 218	782 041	-	-		-	826 012
Crédit-bail mobilier en cours	1 383		1 383	0	-	-	-	-		-	0
Crédit-bail mobilier loué	1 566 488	249 587	208 022	1 608 053	171 218	782 041	-	-		-	826 012
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation											
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
Crédit-bail immobilier en cours											
Crédit-bail immobilier loué											
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation											
LOYERS COURUS À RECEVOIR										-	
LOYERS RESTRUCTURES											
LOYERS IMPAYÉS	6 793	-	323	6 470	-			-		-	6 470
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	52 582	17 631	-	70 213			10 000			26 993	43 220
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE											
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE											
LOYERS COURUS À RECEVOIR											
LOYERS RESTRUCTURES											
LOYERS IMPAYÉS											
LOYERS EN SOUFFRANCE											
TOTAL	1 627 245	267 219	209 728	1 684 736	171 218	782 041	10 000	-		26 993	875 702



TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH
	30/06/2026	31/12/2025
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	2 390 518	4 869 339
2. (+) Récupérations sur créances amorties	25 292	35 577
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	14 803	35 814
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-791 950	-1 783 077
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-363	-4 050
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 045 011	-2 040 812
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-184 790	-339 529
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	408 498	773 262
Variation des :		
8. (+) Créances sur les Établissements de crédit et assimilés	1 037 662	288 021
9. (+) Créances sur la clientèle	-856 811	518 664
10. (+) Titres de transaction et de placement	12 560	-981 674
11. (+) Autres actifs	534 451	-701 721
12. (+) Titres Moudaraba et Moucharaka		
13. (+) Immobilisations données en Crédit-bail et en location	-68 926	-108 748
14. (+) Immobilisations données en Ijara		
15. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés auprès des EC et assimilés		
16. (+) Dettes envers les Établissements de crédit et assimilés	1 630 563	-1 037 613
17. (+) Dépôts de la clientèle	-1 224 468	3 612 468
18. (+) Dettes envers la clientèle dur produits participatifs		
19. (+) Titres de créance émis	216 918	-3 449 807
20. (+) Autres passifs	-315 460	1 181 885
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	966 490	-678 524
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	1 374 988	94 738
21. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	40 004	-
22. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	650	3 500
23. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-	-17 633
24. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-66 749	-253 463
25. (+) Intérêts perçus		
26. (+) Dividendes perçus	112 368	95 108
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	86 273	-172 488
27. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
28. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
29. (+) Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
30. (+) Émission d'actions		
31. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
32. (-) Dépôts d'investissement remboursés		
33. (-) Intérêts versés		
34. (-) Rémunérations versées sur DI et Wakala Bil Istithmar		
35. (-) Dividendes versés	-185 910	-239 027
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-185 910	-239 027
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	1 275 351	-316 777
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	1 477 015	1 793 793
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 752 366	1 477 015

ACTIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH
ACTIF	30/06/2026	31/12/2025
VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	39 168	47 166
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	949	949
À vue	949	949
À terme	-	-
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	1 088 768	953 759
Créances sur Mourabaha	1 076 578	953 759
Créances sur Salam	-	-
Créances sur autres financements participatifs	-	-
Autres créances sur la clientèle	12 190	-
TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT		
Dont Certificats de Sukuk		
BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS DIVERS	-	-
Dont Certificats de Sukuk	-	-
Dont titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS ET WAKALA BIL ISTITHMAR PLACÉS		
AUTRES ACTIFS	11 351	8 273
TOTAL DES ACTIFS	1 140 236	1 010 147

PASSIF DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH
PASSIF	30/06/2026	31/12/2025
BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX		
DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉES	440 053	380 053
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
Autres dettes sur les Établissements de crédit et assimilés	440 053	380 053
DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE	51 793	40 058
Comptes à vue créditeurs	38 072	36 251
Autres comptes créditeurs	13 721	3 807
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS	-	-
Dettes sur Mourabaha	-	-
Dettes sur Salam	-	-
Dettes sur autres financements participatifs	-	-
AUTRES PASSIFS	403 647	350 829
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	75	75
DÉPÔTS D'INVESTISSEMENT ET WAKALA BIL ISTITHMAR REÇUS	-	-
DOTATION EN CAPITAL	205 000	205 000
REPORTS	34 132	21 907
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 536	12 225
TOTAL DES PASSIFS	1 140 236	1 010 147

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL AU 30/06/2026		En milliers de DH
INTITULÉS	Montant	Montant
RÉSULTAT NET COMPTABLE	321 763	
Bénéfice net	321 763	
Perte nette		
RÉINTÉGRATIONS FISCALES	261 442	
1. COURANTES	4 681	
➤ Cadeaux à la clientèle	346	
➤ Redevances et locations non déductibles	394	
➤ Pénalités et amendes		
➤ dons , subventions et cotisations	646	
➤ Sponsoring & Mécénat culturel	3 295	
➤ Frais de réception et évènements exceptionnels		
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation		
2. NON COURANTES	256 761	
➤ IS	184 790	
➤ Pertes sur créances et comptes soldés (non couvertes par des provisions)	4 554	
➤ Pertes sur CES	-	
➤ Charges non courantes	22 137	
➤ Dotations aux amortissement/ immos hors exploitation	935	
➤ Provisions pour risques généraux	25 699	
➤ Provision pour risques et charges	18 024	
➤ Charges sur exercice antérieurs	622	
DÉDUCTIONS FISCALES		121 230
1. COURANTES		121 230
➤ Dividendes		112 368
➤ Plus-value apport		8 862
2. NON COURANTES		-
TOTAL	583 205	121 230
RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		461 976
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTES (C) ⁽¹⁾		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		
RÉSULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C)		461 976
ou déficit net fiscal (B)		
CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n - 4		
Exercice n - 3		
Exercice n - 2		
Exercice n - 1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU EN DÉPÔTS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026		En milliers de DH			
TITRES	NOMBRE DE TITRES		MONTANTS		
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025	
Titres dont l'Établissement est dépositaire	142 101 332	127 660 527	88 633 740	84 463 956	
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Titres d'OPCVM domiciliés dont l'Établissement est dépositaire	15 820 521	13 543 172	8 441 560	8 489 754	
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion					
Autres actifs dont l'Établissement est dépositaire					
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion					

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE AU 30/06/2026		En milliers de DH
	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 842	11 811
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec les Établissements de crédit		
Rémunération et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	15 697	11 672
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	-	
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commission sur prestations de service	145	139
Autres produits bancaires		
Transfert de charges sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	65	42
Charges sur opérations avec les Établissements de crédit et assimilés		
Charges sur opérations avec la clientèle		
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	65	42
Charges sur immobilisations		
Transfert de produits sur dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	15 777	11 769
Produits d'exploitation non bancaire		
Charges d'exploitation non bancaire		
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 672	2 343
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	3 867	
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
RÉSULTAT COURANT	9 237	9 426
RÉSULTAT NON COURANT	-10	-59
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	9 227	9 367
Impôts théorique	3 691	3 677
RÉSULTAT APRÈS IMPÔT	5 536	5 691



TABLEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AU 30/06/2026

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Marges sur opérations de l'exercice	Quote-part reprise en compte de résultat	Quote-part constatée en rémunération réservée	Quote-part de marge abandonnée	Montant brut au 30/06/2026	Encours des créances Mourabaha au 30/06/2026
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LES Établissement DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS							
MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA AVEC LA CLIENTÈLE							
➤ MOURABAHA							
➤ MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	251 774	56 983	15 697		1190	291 871	1 092 352
TOTAL	251 774	56 983	15 697	0	1 190	291 871	1 092 352

DETTE ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS AU 30/06/2026

DETTES	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVE			Total 30/06/2026	Total 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS						
➤ Mourabaha						
➤ SALAM						
➤ Autre financements participatifs						

NÉANT

NEANT

TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS AU 30/06/2026

BIENS	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions ou transfert au cours de l'exercice	- Montant des cessions au cours de l'exercice -		Montant brut au 30/06/2026	Provisions				Cumul à la fin de l'exercice	Montant net au 30/06/2026	
			Exploitation bancaire	Exploitation non bancaire		Montant des provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des reprises sur biens sortis	Montant des reprises sur biens en stocks			
BIENS ACQUIS - MOURABAHA												
➤ Biens mobiliers												
➤ Biens immobiliers												
BIENS ACQUIS - MOURABAHA POUR DONNEUR D'ORDRE	-	149 696	149 696	-	-	-	-	-	-	-	-	-
➤ Biens mobiliers		4 622	4 622		-							
➤ Biens immobiliers	-	145 074	145 074		-	-	-	-	-	-	-	-
BIENS ACQUIS - AUTRES FINANCEMENTS PARTICIPATIFS												
TOTAL	-	149 696	149 696	-	-	-	-	-	-	-	-	-

DETTES SUBORDONNÉES DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordination et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale	Dont entreprises liées		Dont autres apparentés		En milliers de DH
							Montant 30/06/2026	Montant 31/12/2025	Montant 30/06/2026	Montant 31/12/2025	
MAD	734 500	100	4,16%	10	Subordination classique	734 500					
MAD	765 500	100	2,84%	10	Subordination classique	765 500					
MAD	750 000	100	4,91%	Perpétuelle	Subordination perpétuelle	750 000					
TOTAL	2 250 000					2 250 000	-	-	-	-	-

PLUS OU MOINS-VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

NATURE	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession	En milliers de DH
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	56	49	7	-	-	7	
Agencement Aménagement Installation	15 883	14 415	1 468	18	-	1 450	
Frais d'acquisitions des immobilisations	58 271	58 271	0	-	-	0	
Frais d'augmentation de capital	33 986	33 986	-	-	-	-	
Agencement Aménagement Installation logt. De fonction	73	43	30	-	-	30	
Immeubles d'exploitation Bureaux	35 861	22 079	13 782	632	910	13 151	
Matériel de bureau d'exploitation	46	46	-	-	-	-	
Mobilier et matériels hors exploitation	5	5	-	-	-	-	
Mobilier de bureau d'exploitation	64	64	-	-	-	-	
Matériel informatique	3	3	-	-	-	-	
Matériel informatique	166	166	-	-	-	-	
TOTAL GÉNÉRAL	144 415	129 127	15 288	650	910	14 638	

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS DU 01/01/2026 AU 30/06/2026

I. DATATION	
Date de clôture ⁽¹⁾	au 30/06/2026
Date d'établissement des États de synthèse ⁽²⁾	Septembre 2026
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice.	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des États de synthèse.	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE
ET CONNUS AVANT LA 1^{RE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

DATES	Indications des événements	
	Favorables	NEANT
	Défavorables	NEANT



AC9, Rue Al Mayssa, Secteur 15,
Hay Ryad 10100 – Rabat
Maroc



7, Boulevard Driss Slaoui
Casablanca
Maroc

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LA
SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX
PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie ainsi qu'une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier 2026 au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant **10.288.946 KMAD**, dont un bénéfice net de **321.763 KMAD**, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie** arrêtés au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 23 septembre 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A.
Abderrahim GRINE
Associé

Fidarc Grant Thornton
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau Grant Thornton
7 Bd. Orfèvres - Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70
Faïçal MEKOUAR
Associé



Le 22 juillet 2026, le Conseil d'administration de BNP Paribas, réuni sous la présidence de Jean Lemierre, a examiné les résultats du Groupe pour le 2^{ème} trimestre 2026.

Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général, a déclaré à l'issue de ce Conseil d'administration : « *Le Groupe réalise des résultats élevés, grâce à la dynamique de ses activités, à la force de son modèle diversifié, à l'accélération de sa transformation, notamment dans l'intelligence artificielle, et à l'engagement de ses équipes. Dans un environnement qui appelle à la discipline et à l'agilité, nous restons pleinement mobilisés aux côtés des clients tout en poursuivant l'exécution de nos priorités stratégiques. Forts des actions engagées ces dernières années et de la solidité de nos fondamentaux, nous sommes très avancés dans la préparation du plan 2030 qui sera présenté en février 2027. Je tiens à remercier toutes nos équipes pour leur mobilisation continue au service des clients.* »

BILAN AU 30 JUIN 2026	En millions d'Euros	
	30/06/2026	31/12/2025
ACTIF		
Caisse, banques centrales	212 998	211 330
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	376 679	321 293
Prêts et opérations de pensions	295 707	254 310
Instruments financiers dérivés	319 878	274 625
Instruments financiers dérivés de couverture	20 774	20 017
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	87 973	77 940
Instruments de capitaux propres	1 486	1 420
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	48 305	26 259
Prêts et créances sur la clientèle	939 369	897 358
Titres de dette	163 413	151 687
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(3 058)	(2 335)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	321 662	305 471
Actifs d'impôts courants et différés	5 895	5 746
Comptes de régularisation et actifs divers	208 552	167 788
Participations dans les entreprises mises en équivalence	10 500	6 950
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	54 634	53 601
Immobilisations incorporelles	4 655	4 583
Écarts d'acquisition	7 246	7 133
Actifs destinés à être cédés	7 151	7 805
TOTAL ACTIF	3 083 819	2 792 981
DETTES		
Banques centrales	8 781	4 401
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
➤ Portefeuille de titres	121 103	98 487
➤ Dépôts et opérations de pensions	378 899	357 947
➤ Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées	145 906	129 279
➤ Instruments financiers dérivés	310 796	252 726
Instruments financiers dérivés de couverture	27 199	28 493
Passifs financiers au coût amorti		
➤ Dettes envers les établissements de crédit	85 746	69 938
➤ Dettes envers la clientèle	1 161 001	1 075 564
➤ Dettes représentées par un titre	188 653	173 933
➤ Dettes subordonnées	36 147	34 468
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	(8 892)	(9 811)
Passifs d'impôts courants et différés	3 719	3 336
Comptes de régularisation et passifs divers	170 930	143 059
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	273 881	261 223
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	24 975	21 500
Provisions pour risques et charges	10 242	10 193
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	6 287	6 072
TOTAL DETTES	2 945 373	2 660 808
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves	128 413	117 787
Résultat de la période, part du Groupe	7 562	12 225
TOTAL CAPITAL, RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSULTAT DE LA PÉRIODE, PART DU GROUPE	135 975	130 012
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres	(4 053)	(4 499)
TOTAL PART DU GROUPE	131 922	125 513
INTÉRÊTS MINORITAIRES	6 524	6 660
TOTAL CAPITAUX PROPRES	138 446	132 173
TOTAL PASSIF	3 083 819	2 792 981

COMPTE DE RÉSULTAT DU PREMIER SEMESTRE 2026	En millions d'Euros	
	1 ^{er} semestre 2026	1 ^{er} semestre 2025
Intérêts et produits assimilés	34 931	36 573
Intérêts et charges assimilés	(23 421)	(26 694)
Commissions (produits)	9 807	8 195
Commissions (charges)	(3 590)	(2 846)
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par résultat	6 911	6 797
Gains nets sur instruments financiers en valeur de marché par capitaux propres	90	151
Gains nets résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	86	16
Produits nets des activités d'assurance	1 424	1 214
dont : ➤ Produits des activités d'assurance	5 483	5 167
➤ Charges afférentes aux contrats d'assurance	(4 409)	(4 067)
➤ Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	9 800	2 686
➤ Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	(9 450)	(2 572)
Produits des autres activités	11 357	11 230
Charges des autres activités	(9 448)	(9 095)
PRODUIT NET BANCAIRE	28 147	25 541
Charges générales d'exploitation	(15 501)	(14 344)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	(1 195)	(1 145)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	11 451	10 052
Coût du risque	(1 871)	(1 650)
Charges liées aux risques juridiques sur instruments financiers	(344)	(115)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	9 236	8 287
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	459	420
Gains nets sur autres actifs immobilisés	976	42
Écarts d'acquisition	-	48
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	10 671	8 797
Impôt sur les bénéfices	(2 871)	(2 288)
RÉSULTAT NET	7 800	6 509
dont intérêts minoritaires	238	300
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE	7 562	6 209
Résultat par action	6,45	5,18
Résultat dilué par action	6,45	5,18



BMCI
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change